

Revue de Presse JNA 2015

Presse Périodique



Date : 01/07/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 31
Périodicité : Bimestriel
Surface : 10 %







Protéger ses oreilles l'été

Festivals, concerts ou simple plaisir d'écouter de la musique durant les beaux jours… oui, mais pas en s'éclatant les oreilles ! Pour bien vivre ces moments, l'association JNA (Journée nationale de l'audition) fournit sur son site Internet précieuses informations et conseils de prévention concernant les risques auditifs auxquels nous pouvons être confrontés, pendant la période estivale. Pour en savoir plus : **journee-audition.org**

Date : 01/07/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 23
Périodicité : Trimestriel
Surface : 89 %





Mon épopée auditive

Tout a commencé en 1980, j'avais quarante ans. Lors d'une visite médicale d'entreprise, le médecin du travail constate une baisse d'audition, lors du contrôle audiométrique.

L'ORL la constate également, mais me déconseille un appareillage : comme j'ai une forte baisse des aigus, les appareils sont peu fiables, car ils amplifient tous les bruits et mettent la tête comme une citrouille. À chaque visite médicale, le constat d'une baisse est fait !

En 1996, je découvre dans *Le Monde* les nouvelles aides auditives numériques. Je me rends chez un audioprothésiste, pour entendre : « *Les appareils numériques sont très difficiles à régler, il vaut mieux commencer par des analogiques* ». J'allais voir ailleurs et adoptais des numériques… Mes premiers appareils étaient des Oticon ; je réapprenais à écouter et à entendre. Si tout le monde apprenait à parler et à articuler, en fonction des malentendants, ce serait parfait ! Mais ce n'est pas le cas. Malgré tout, c'était une nette amélioration pour moi, mon conjoint, mes enfants.

Cinq ou six ans plus tard, je change mes appareils pour des Siemens, l'amélioration n'est pas flagrante ! Au fait, pourquoi changer d'appareils auditifs ? Qui vous le conseille ? L'ORL ? Non, l'audioprothésiste ! Il faut bien vendre un peu ! Mes enfants, mon épouse me disent : « *on ne dirait pas que tu es appareillé !* ». Quelques années plus tard, je change à nouveau d'appareils, en reprenant la première marque, Oticon, mais pas de différence, peu d'amélioration.

Et puis, lors d'une journée des associations, je fais la connaissance d'ARDDS 38 et du journal *La Caravelle/Résonnances* ! Je lis des conseils, des analyses concernant les appareils, la boucle magnétique, la lecture labiale !



Je découvre, dans le numéro de juillet 2010, un article très intéressant sur la transposition fréquentielle ! C'était cela qui me manquait : savoir ce qui existe, les possibilités offertes aux malentendants ! Quelle découverte pour moi ! Quand j'en ai parlé à l'audioprothésiste, il ne semblait pas la connaître. Mais l'année suivante, il me montre un logiciel Widex qui explique tout ce que j'avais lu dans *La Caravelle* !
Alors, après quelques hésitations, j'ai adhéré à l'ARDDS 38.
J'hésitais, car je me disais : « *Se retrouver entre malentendants, pour quoi faire ? Un dialogue de sourds ?* ».
Et bien non, j'ai découvert une franche amitié, un besoin de partager nos difficultés, mais aussi nos réussites et conseils. Oh, nous ne refaisons pas le monde ! Mais lorsque nous nous quittons, nous sommes heureux de ces moments partagés, moins seuls dans notre handicap, nous nous comprenons presque sans parole, dans le vécu.
J'ai reçu d'autres précieux conseils d'ARDDS 38 : demander une PCH, par exemple : la Prestation de Compensation du Handicap !
Quel dommage qu'il n'y ait pas plus de malentendants qui connaissent l'ARDDS et le Bucodes ! Alors je diffuse le numéro spécial de **6 millions de malentendants** à des malentendants !

Fort de ces nouvelles connaissances, c'est avec une attitude très positive et conquérante que j'ai fait l'expérience de la transposition fréquentielle. Mon audioprothésiste (le même depuis 18 ans), me propose des Widex Dream 440 à l'essai. Après un temps d'adaptation, j'ai constaté (et mes proches aussi) une nette amélioration ! Coût : 1 800 € par appareil, 10 % de réduction et un téléphone gratuit, soit 3 240 €. Après Sécurité sociale et mutuelle, il reste 2 000 € pour ma pomme !
À l'occasion de la journée de l'audition, je reçois une invitation d'Optical Center et une proposition de 40 % de réduction ! Ici, le devis s'élève à 3 178 €, sans téléphone… En consultant Internet, je trouve les mêmes appareils à 2 580 € les deux ! Il faudrait que j'aille à Lyon, pour acheter et le suivi de maintenance : cent kilomètres, quand même…

Une fois qu'on est convaincu du bien fondé de se faire appareiller, il reste à :
- trouver l'audioprothésiste performant qui saura vous conseiller en fonction de vos besoins (pas des siens)
- comparer les prix proposés, ce qui n'est pas une mince affaire,
- s'armer de patience et de perspicacité pour un appareillage réussi (foi d'ancien marin)
- … et vogue la galère !

Jean-Louis Cailleaud, ARDDS 38

Date : 01/07/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 5
Périodicité : Trimestriel
Surface : 86 %





Et pendant ce temps-là au Bucodes SurdiFrance

Cette rubrique est publiée deux fois par an, elle donne des informations sur le Bucodes SurdiFrance, union d'associations de personnes malentendantes.

La campagne d'information du Bucodes SurdiFrance

Comme annoncé dans le dernier numéro de ***6 millions de malentendants***, le Bucodes SurdiFrance a réalisé la première partie de la campagne nationale d'information sur la perte d'audition au cours de ce premier semestre 2014. La société partenaire de cette opération, IDS Santé, a disposé dans les salles d'attente de 25 000 médecins des affiches de la campagne et des paquets d'une quinzaine de brochures à disposition des patients. Cette brochure de 16 pages réalisée par le Bucodes SurdiFrance informe sur le parcours de santé de la personne qui perd de l'audition.

Cette brochure est en téléchargement libre sur www.surdifrance.org.

Cette campagne a été développée grâce aux soutiens importants de l'INPES et de la Fondation de France.
Depuis le début de la campagne, pas moins de 10 000 brochures ont aussi été distribuées via le canal associatif du Bucodes SurdiFrance (dans des Congrès, des salons, ou auprès de médecins généralistes non partenaires d'IDS Santé).
La seconde phase de la campagne se déroulera au 4e trimestre 2014.

La Journée Nationale de l'Audition (JNA)

Cette année, le thème de la JNA était les acouphènes, un problème que nos lecteurs connaissent bien. Le Bucodes SurdiFrance a mené une enquête exclusive sur ce problème auprès de ces adhérents. À l'occasion de la JNA, il a publié sur son site les résultats et informations obtenus au cours de cette enquête.

Cette étude très intéressante est consultable sur www.surdifrance.org/publications : *« Enquête sur les acouphènes avec perte auditive associée ».*

Une nouvelle enquête : appareillage auditif

Depuis plusieurs mois, les articles se succèdent dans la presse sur l'appareillage auditif. Ces articles sont très controversés. Il nous a paru indispensable d'apporter un éclairage venant du terrain. Nous avons donc demandé à nos adhérents leur opinion sur l'appareillage auditif et des éléments sur le reste à charge.

Le reste à charge est la partie du prix de l'appareil qui n'a pas fait l'objet de remboursement (Sécurité sociale, assurances maladie complémentaire, MDPH, AGEFIPH etc.).

Cette enquête n'est pas terminée. N'hésitez pas à répondre en ligne, cela ne vous prendra pas plus de 10 minutes : www.surdifrance.org/publications/enquetes

Un numéro découverte de *6 millions de malentendants*

La revue ***6 millions de malentendants*** est à ce jour diffusée à 2 500 exemplaires, essentiellement auprès des adhérents des associations qui composent le Bucodes SurdiFrance. Afin d'élargir cette base de lecteurs fidèles, il a été décidé de composer un numéro découverte à partir d'une partie des meilleurs articles publiés à ce jour.
Ce numéro découverte a été tiré à 15 000 exemplaires. Il est assorti d'un abonnement au prix promotionnel de 19 euros. Il sera largement distribué tout au long de l'année. Faites profiter vos proches de cette opportunité de s'abonner à notre revue.

Le Bucodes SurdiFrance a rejoint plusieurs groupes de travail

Depuis le début de l'année le Bucodes SurdiFrance a été invité par différentes instances nationales à participer à des groupes de travail en particulier sur l'accessibilité, le sous-titrage… Il est aussi membre du Comité de pilotage du Centre National d'Information sur la Surdité qui a lancé il y a 6 mois un nouveau site d'information sur la surdité : www.surdi.info.

33e Congrès de la médecine du travail

Les 4 et 5 juin 2014, pour la première fois, le Bucodes SurdiFrance a participé au congrès de la médecine du travail. Richard Darbéra et Paul Zylberberg sont intervenus pour présenter la situation des personnes malentendantes dans le cadre du travail.

Le Bucodes SurdiFrance y a aussi tenu un stand. La problématique de la perte d'audition est une vraie préoccupation, surtout avec l'allongement de la durée de vie au travail (report de l'âge de départ à la retraite).

Dominique Dufournet

Date : 01/07/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 14
Périodicité : Bimestriel
Surface : 32 %

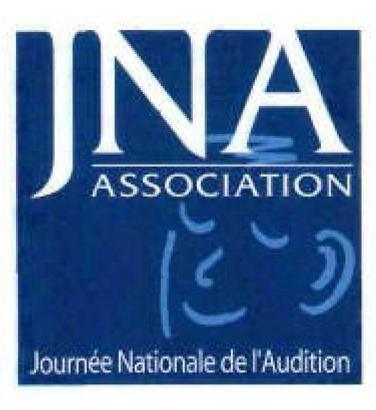
Ouïe Magazine



Un nouveau Bureau directeur pour la JNA

Le 2 juin dernier, le conseil d'administration de l'association JNA a élu son nouveau Bureau directeur. Sébastien Lazzarotto, orthophoniste et docteur en santé publique, expert en qualité de vie et membre du conseil d'administration de l'association, devient secrétaire général adjoint. Le Pr. Hung Thaï Van, chef de service audiologie et du centre de référence "Apprentissages et Audition" à Lyon, y fait également son entrée.

Ces nouvelles entrées viennent renforcer le collectif de l'association JNA pour soutenir les grands enjeux de santé publique auxquels l'association prend part et préparer la campagne JNA 2015. « *Une équipe prête pour le développement de la JNA hors des frontières* », se réjouit-elle.



A vos agendas : la 18ème Journée Nationale de l'Audition aura lieu le 12 mars 2015

Le nouveau Bureau Directeur de l'association JNA se compose désormais de : Jean Stanko, président ; Dr Paul Zylberberg, 1er vice-président ; Roselyne Nicolas, 2e vice-présidente ; Dr Pascal Foeillet, 3e vice-président ; Philippe Metzger, secrétaire général ; Sébastien Lazzarotto, secrétaire général adjoint ; Armand Arbonne, trésorier ; et Dr Mireille Tardy, trésorière adjointe. Le Conseil d'administration de l'association JNA est complété par le Pr Jean-Luc Puel, le Pr Hung Thaï Van, Richard Darbéra et Eric Rauber.

Le Dr Didier Bouccara et le Dr Martine Ohresser sont entrés parmi les membres adhérents de l'association et ont par ailleurs rejoint l'équipe du Comité scientifique de l'association JNA qui compte désormais 27 membres. Sébastien Leroy, responsable communication et partenariats de l'association, occupera quant à lui les fonctions de porte-parole de l'association. ■



AGENDA LES RENDEZ-VOUS DES PROFESSIONNELS DE L'AUDIO

→ Septembre

12 ET 13 SEPTEMBRE

5ème colloque de l'AFREPA : "Acouphènes : une prise en charge partagée"

Halle aux Farines de l'Université Paris7-Diderot, 9, Esplanade Pierre Vidal Naquet, Paris 13ème

afrepa.paris 2014@laposte.net

27 SEPTEMBRE



Forum du Bucodes/Surdifrance

Résidence internationale de Paris
44, rue Louis Lumière
75020 Paris

www.surdifrance.org

→ Octobre

11 AU 13 OCTOBRE



21ème édition de la SFORL (Société française des oto-rhino-laryngologistes)

Palais des Congrès
Porte Maillot - Paris

www.orl-France.org

15 AU 17 OCTOBRE

59e Congrès de l'EUHA (International Congress of Hearing Aid Acousticians)

Palais des Congrès
Porte Mailot
Paris

www.orl-France.org

→ Novembre

17 AU 18 NOVEMBRE

11ème colloque ACFOS "L'enfant sourd en sa famille : quelles langues pour quels usages ?"

11, rue de Clichy
75009 Paris

www.acfos.org - contact@acfos.org

09 50 24 27 87

→ Décembre

5 ET 6 DÉCEMBRE



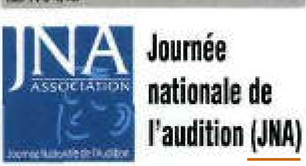
Enseignement Post-Universitaire (EPU) " Les méthodes d'appareillage"

Centre des congrès de la Villette - Paris

Cna.paris@orange.fr

→ Mars 2015

12 MARS

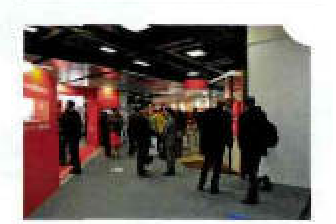


Journée nationale de l'audition (JNA)

www.journee-audition.org

→ Avril 2015

9 AU 11 AVRIL



Congrès des audioprothésistes

CNIT
Paris la Défense

www.unsaf.org

Attention

Toutes les dates sont sujettes à modification. Il est souhaitable de contacter l'organisateur avant de vous déplacer.

Date : 01/09/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 20-23
Périodicité : Trimestriel
Surface : 359 %

Notre Temps Santé





■ C'EST DANS L'AIR





VOS QUESTIONS LEURS RÉPONSES

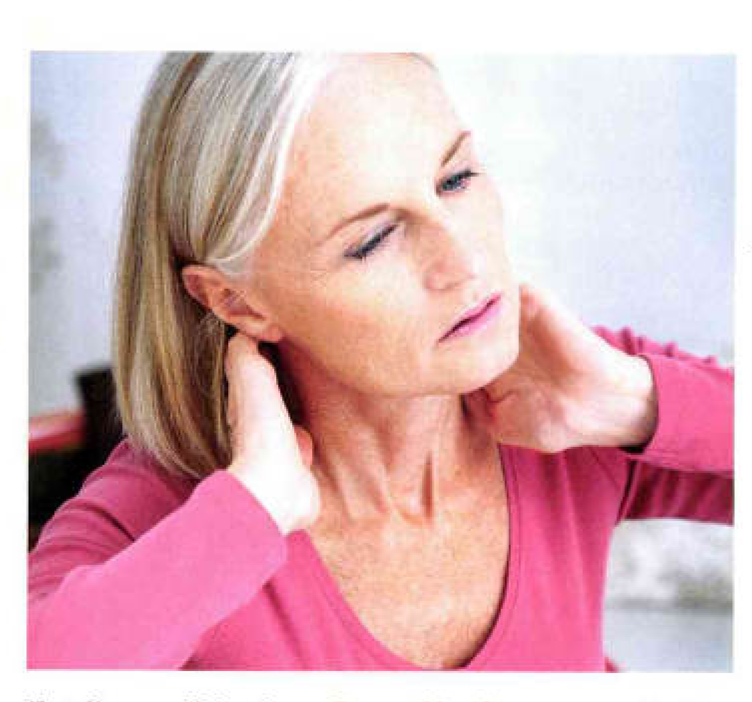
Vous avez une question de santé ou de nutrition ? Une interrogation sur vos traitements ? *Notre Temps Santé* sollicite pour vous les meilleurs spécialistes. Alors, écrivez-nous, ils vous répondront.

AVEC MARIE-SOPHIE DUPRÉ, STÉPHANIE LETELLIER, MAGALI QUENT

NOS SPÉCIALISTES

Dr Bernard Cortet, rhumatologue à Lille
Florence Daine, diététicienne
Catherine Ferio, diététicienne
Patrick Gepner, rhumatologue à l'hôpital Foch, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)
Dr Laurent Grange, rhumatologue au CHU de Grenoble
Dr Isabelle Koskas, angiologue
Dr Evelyne Majer Julian, gynécologue-homéopathe
Dr Maryse Mateo-Delamarre, médecin esthétique à Pontoise (Val-d'Oise)
Dr Sylvain Mimoun, gynécologue-andrologue-psychosomaticien
Muriel Montenvert, pédicure-podologue, secrétaire générale de l'UFSP
Dr Laurence Peyrat, urologue à l'hôpital Tenon, à Paris
Dr Brigitte Sigal, anatomopathologiste à l'Institut Curie, à Paris
Dr Philippe Vella, de l'Agence nationale de sécurité du médicament
Dr Paul Zylberberg, premier vice-président de l'association Journée nationale de l'audition et président de l'association Audio Ile-de-France

Écrivez-nous à courrier@notretemps.com ou *Notre Temps Santé*, courrier des lecteurs, 18 rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex.



Est-il possible de soigner l'arthrose cervicale avec l'ostéopathie ? *CASCADE*

Dr PATRICK GEPNER D'une manière générale, l'ostéopathie n'est pas la meilleure méthode pour traiter l'arthrose. Il vaut mieux privilégier la kinésithérapie et la rééducation posturale. Les anti-inflammatoires, quant à eux, ne peuvent pas être prescrits de façon prolongée sous peine d'effets secondaires parfois graves.





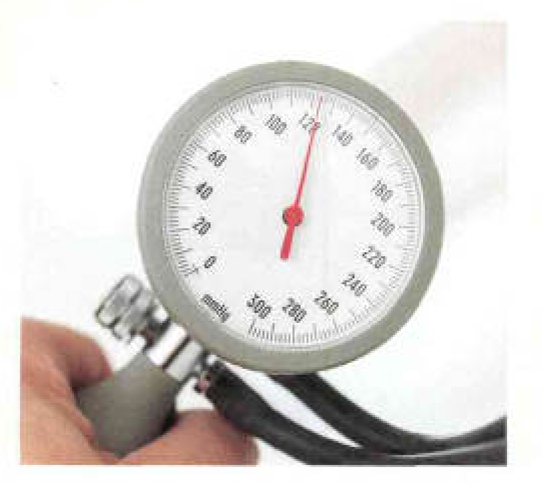


Que faut-il manger ou éviter dans le cas d'une colopathie fonctionnelle? *LOUISE*

FLORENCE DAINE Les aliments qui peuvent vous irriter sont ceux qui apportent beaucoup de fibres (lentilles, haricots, pruneaux...). Préférez les fruits et légumes cuits car la cuisson adoucit les fibres. Choisissez du pain blanc plutôt qu'au son ou complet et faites-le griller. Mangez lentement, mastiquez bien les aliments et évitez les boissons gazeuses. La colopathie pouvant être liée au stress, vous pouvez aussi améliorer votre confort en pratiquant une activité relaxante telle que le yoga, la sophrologie, la gymnastique douce...

Mon compagnon n'a plus d'érection. Peut-il vivre sans relations sexuelles? *LÉA*

Dr SYLVAIN MIMOUN Oui, il peut vivre sans rapports sexuels. Sans doute moins bien mais tout dépend si c'était important pour lui ou non avant sa maladie. Et pour vous aussi. Si aucun de vous n'a envie d'avoir envie, c'est votre affaire. En revanche, si l'un ou l'autre souhaite que les choses changent, faites-vous aider par un spécialiste.



Pourquoi faut-il éviter les chaussures ouvertes avec un diabète? *ANTOINE*

MURIEL MONTENVERT Le pied du diabétique ne sent pas ou peu la douleur, et cicatrise très mal. La moindre blessure peut donc s'infecter facilement et provoquer une ulcération, laquelle, non soignée, peut parfois conduire à l'amputation. La chaussure doit également offrir un bon maintien, une bride à scratch, une semelle épaisse et être portée avec des chaussettes pour éviter que la macération du pied nu dans la chaussure ne fragilise la peau, favorise les coupures entre les orteils et ouvre la porte aux bactéries.



Manger des yaourts périmés de quelques jours est-il risqué? *BERNARD*

CATHERINE FERIO S'il n'y a pas de rupture de la chaîne du froid et que l'opercule du produit n'a pas gonflé, la marge est de cinq à sept jours après la date limite de consommation (DLC). Vos yaourts et crèmes desserts seront simplement moins gustatifs, plus acides et d'une texture différente.

Peut-on me délivrer un générique différent pour mon hypertension? *ANOUK*

Dr PHILIPPE VELLA Oui, le pharmacien peut effectivement vous proposer des génériques différents. Si cela vous gêne vraiment, parlez-en à votre médecin de façon à ce qu'il vous prescrive éventuellement d'emblée un générique sur l'ordonnance qu'il vous remet.







C'EST DANS L'AIR
AVEC VOUS



Je ne supporte plus mes rides d'expression. Que puis-je faire? MARIE

DR MARYSE MATEO-DELAMARRE Les rides de la glabelle (dites du lion, entre les sourcils), les pattes d'oie et les rides horizontales du front répondent aux injections de toxine botulique (Botox). Cette molécule validée depuis plus de dix ans en médecine esthétique et sans effets secondaires, mais contre-indiquée en cas de myasthénie, une pathologie neuromusculaire, agit en relaxant les muscles du visage. Les résultats sont visibles dès le deuxième ou troisième jour pour un effet optimal au bout de trois semaines pendant quatre à cinq mois.

Est-il possible de cumuler plantes aux vertus veinotoniques et traitement d'allopathie? LARIS

DR ISABELLE KOSKAS Il n'y a généralement aucune contre-indication à cumuler différents produits veinotoniques. Cependant, il n'est pas certain que le cumul de produits apporte un soulagement plus important.

Contre l'arthrose, que pensez-vous de la reine-des-prés? MICHEL

DR LAURENT GRANGE La reine-des-prés aurait une activité antalgique et anti-inflammatoire. Elle contient de l'acide salicylique, précurseur de l'aspirine, mais elle ne doit pas être consommée en excès. De par sa composition, elle est déconseillée chez la femme enceinte et allaitant, et contre-indiquée chez les personnes ne supportant pas l'aspirine. À noter : la reine-des-prés n'a pas les effets indésirables de l'aspirine, tels celui d'irriter l'estomac et de fluidifier le sang.



Dix ans après un cancer du sein, quel est le suivi thérapeutique? COCO

DR BRIGITTE SIGAL Même dix ans après le traitement d'un cancer du sein, il est nécessaire de poursuivre la surveillance. Celle-ci doit être faite chaque année, c'est-à-dire qu'une mammographie et une échographie mammaire doivent être effectuées, et, surtout, un examen clinique par votre médecin traitant. Aucune autre investigation n'est recommandée.

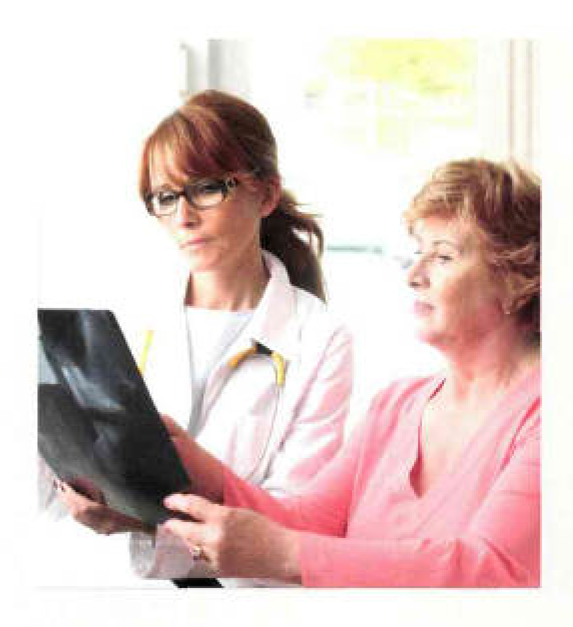


Quel traitement homéopathique pour des bouffées de chaleur? ANNIE

DR EVELYNE MAJER JULIAN Lachesis en 9 CH, 3 granules 1 fois par jour est le médicament classique des bouffées de chaleur avec rougeurs qui s'accompagnent de sensation de constriction. Elles sont souvent plus importantes au réveil et incitent à dégrafer son col de vêtement dans la journée. Sanguinaria en 4 CH, 3 granules 1 fois par jour est un médicament plutôt proposé lorsque les suées sont associées à des rougeurs localisées au visage. Enfin, Lilium tigrinum en 9 CH, 3 granules 1 fois par jour est indiqué lorsque les bouffées de chaleur ont lieu plutôt la nuit avec sueurs froides et palpitations.







Pourquoi les femmes sont-elles plus souvent touchées par l'ostéoporose? *SYBILLE*

Dr BERNARD CORTET Une femme sur trois et un homme sur huit seront concernés. L'explication est en partie hormonale, les femmes étant surtout touchées après la ménopause. Mais il existe d'autres facteurs de risque comme une puberté tardive, une ménopause précoce, une hyperthyroïdie. Certains ont hérité d'un terrain défavorable et comptent parmi leurs parents des antécédents de fracture du col du fémur ou du poignet, par exemple. D'autres, en raison d'une alimentation déséquilibrée ou d'un manque d'activité physique, se retrouvent en carence sans le savoir. L'ostéoporose masculine fait souvent suite à la prise de corticoïdes, à une maladie digestive ou à un excès d'alcool et de tabac.

J'ai honte de parler de mon incontinence à mon médecin traitant... *AIMÉE*

Dr LAURENCE PEYRAT Pour des raisons anatomiques, les femmes sont les principales concernées par l'incontinence urinaire. L'obésité, l'âge, les grossesses, la pratique de certains sports et le tabac augmentent ce risque. Une femme sur trois y sera confrontée. Même si ce désagrément ne présente aucun danger, il rend la vie impossible. Mais nous disposons d'un arsenal de techniques et il n'y a aucune raison de perdre en qualité de vie et de passer à côté des solutions qui existent pour soulager ou guérir le problème. Oubliez le sentiment de honte, cette pathologie est un problème de santé comme les autres !

Comment équilibrer quotidiennement des repas végétariens? *BLANCHE*

FLORENCE DAINE Vous pouvez remplacer la viande par du poisson ou des œufs. Une fois par jour suffit. Les produits laitiers apportent aussi d'excellentes protéines. Il est souhaitable d'en manger au moins trois par jour. Vous pouvez trouver également de bonnes protéines dans les légumes secs (2 à 3 fois par semaine) et les aliments à base de soja (jus, yaourts et steaks). Assurez-vous en faisant une prise de sang prescrite par votre médecin que vous ne manquez pas de fer.





Je me réveille avec un fort mal aux mollets et des crampes. Que faire? *IRIS*

Dr ISABELLE KOSKAS Il semble que vous décriviez des crampes nocturnes. Elles sont parfois l'un des symptômes de l'insuffisance veineuse superficielle. Pour tenter d'y remédier, portez des bas ou des chaussettes de contention dans la journée, surtout si vous êtes tout le temps assise, ou debout en situation de piétinement. Buvez suffisamment et faites une cure de magnésium.




Santé

Des soucis d'audition ? On vous met la puce à l'oreille !

Nos oreilles ne sont pas toujours épargnées par les années qui passent. Dépistage, soins, appareillage, accompagnement des aînés..., nos conseils pour rester à l'écoute !

PAR OLIVIER HAUTEFEUILLE





Autant nous sommes toutes et tous habitués à porter des lunettes lorsque cela s'avère nécessaire, autant il est parfois plus difficile d'envisager ces petites prothèses bien calées dans le creux de nos oreilles... Et pourtant, même si les troubles auditifs surviennent majoritairement aux alentours de 70 ans plutôt que 50, il arrive chez certaines personnes que l'oreille vieillisse plus vite et que l'on doive faire face à une presbyacousie (perte de l'audition liée au vieillissement) plus jeune. Doit-on alors toutes et tous nous faire dépister dès la cinquantaine ? Non, répondent les spécialistes. Par contre, certains signes doivent nous alerter. Et là, rien ne sert d'attendre !

Les signaux d'alerte

On détecte très rarement une baisse de l'audition suite à un son que l'on n'entend plus comme avant. Et pour cause, le phénomène est si lent et insidieux que l'on →





s'habitue jour après jour à moins bien entendre certains sons, comme le bruissement des chaussures ou un autre bruit anodin. Même chose, on ne se rend pas toujours compte que l'on monte le son de la télévision un petit peu plus aujourd'hui qu'avant. Du coup, ce qui est étrange avec les troubles de l'audition, c'est que la personne atteinte n'entend pas bien, mais ne le reconnaît, ne l'admet pas tout de suite. Souvent, ce qui la gêne le plus est de moins bien comprendre ce qui se dit autour d'elle. Mais là encore, pas évident de se remettre en cause : le premier réflexe est souvent de se dire que ce sont les autres qui parlent mal, qui n'articulent pas assez... Alors, vigilance : si vous êtes dans ce cas, posez-vous franchement la question : est-ce que tout le monde s'est mis à parler différemment autour de moi ? Ou est-ce moi qui ai changé ? Car c'est souvent cette *"compréhension altérée"* qui signe la baisse d'audition.

C'est bon pour le cerveau !

Autre aspect qui devrait nous pousser à consulter au moindre doute, on sait aujourd'hui que le déficit auditif aggrave le processus de perte cognitive. C'est un point très important : quelqu'un qui entend moins bien perd en effet l'habitude de faire travailler sa mémoire. En participant moins aux échanges et aux discussions avec d'autres personnes, en se refermant un petit peu sur lui-même, il réduit d'autant la *"gymnastique"* de son cerveau, un peu comme quand on voit nos muscles s'amenuiser lorsque l'on a un bras ou une jambe dans le plâtre ! Moralité : si vous êtes concerné, essayez de passer outre la gêne morale et physique de l'appareillage. Il y va de votre vivacité d'esprit futur !

Vous avez un doute, consultez !

Tout d'abord, allez voir votre médecin traitant, d'une part pour être mieux remboursé s'il vous adresse à un ORL, ensuite parce qu'il va déjà pouvoir cerner le problème. Il peut en effet repérer quelques signes classiques en utilisant l'acoumétrie, une technique qui consiste à prononcer doucement devant vous des mots *"graves"* et des mots *"aigus"*. En cas de doute, votre médecin vous orientera vers un spécialiste qui

Comment trouver un bon audioprothésiste ?

Le problème est le suivant : un grand nombre de spécialistes vont vous appareiller en s'inspirant uniquement de la courbe issue de l'ordinateur, suite à votre consultation chez l'ORL. Hélas, cette technique ne fait pas tout... Votre oreille n'est pas un ordinateur et il y a bien d'autres facteurs à prendre en compte ! Exemple, vous souffrez d'acouphènes ou votre oreille est plus sensible qu'une autre aux sons violents ? Si l'audioprothésiste ne s'intéresse pas à ces spécificités, vous risquez, une fois appareillé, d'entendre encore plus de sifflements dans l'oreille, d'être soumis à des douleurs auditives, bref de vous retrouver dans un moindre confort d'écoute qu'avant. Ce qui n'est pas vraiment le but de la manœuvre !

Encore des progrès à faire...

Comme le répète le Docteur Mireille Tardy, notre conseiller pour cet article : *"Dans le domaine de l'appareillage auditif, on s'adresse à une personne, pas à une simple oreille !"*. Et il y a encore tout un effort à faire, en France, pour réfléchir à ce que l'on appelle *"l'accueillance"*. La question est simple : les audioprothésistes sont-ils là pour vous apporter du confort ou seulement pour vous vendre un produit, souvent très cher ?

Pas seulement un devis...

Un bon audioprothésiste doit donc savoir écouter son patient, le questionner, ne pas s'intéresser qu'à son audition mais aussi aux autres manifestations auditives, à son mode de vie... En fait, vous devez quitter la consultation avec un devis en poche, certes, mais aussi et surtout un *"mode d'emploi"* de ce qui va se passer ensuite. Comment va se faire l'adaptation ? Comment va-t-on m'apporter le confort que je recherche ? Vous devez ressortir de là réellement informé sur ce qui vous attend. Sinon, aucune hésitation : voyez quelqu'un d'autre !


AGE/Photononstop

Date : 01/10/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 24-29
Périodicité : Bimestriel
Surface : 560 %

Nouvelle Vie Magazine





L'avis d'un pro

Stéphane Bardet, audioprothésiste D.E. à Aix-en-Provence (13), Groupe Audition Conseil.

"Chaque baisse de l'audition est un cas unique qui exige une solution personnalisée. Quel que soit son degré de performance, l'aide auditive ne représente qu'une partie de la solution finale... L'audioprothésiste doit s'adapter à votre audition mais aussi à vos habitudes, à votre style de vie. Son travail est le résultat d'une méthodologie *"spécifique"* qui va, semaine après semaine, rééduquer votre système auditif. Nous sommes en fait des *"kinés de l'oreille"* ! Tout repose alors sur une écoute attentive des besoins, l'adaptation personnalisée de chaque équipement auditif, l'accompagnement et le suivi individualisé des patients. Faites toujours des essais d'au moins 6 semaines avant de vous engager et demandez à bénéficier d'un contrôle trimestriel gratuit."

examinera vos oreilles, puis vous fera écouter, au casque, des sons calibrés de diverses fréquences et intensités. La technique est simple : vous levez la main à chaque bruit entendu, ce qui permet à l'ORL de tracer votre audiogramme. Cette courbe est ensuite comparée aux courbes *"normales"* qui correspondent à votre âge, ce qui permet tout de suite de voir s'il y a un déficit ou pas.

L'audition en fonction de l'âge

N'oublions pas que notre audition baisse normalement avec les années : vers 30 ans par exemple, on entend déjà moins bien qu'un adolescent, rien d'inquiétant ! Vers 50-60 ans, les fréquences aiguës sont souvent touchées. On entend forcément moins bien, mais si peu que seuls les grands musiciens s'en rendent compte ! Ensuite, ce sont les fréquences médiums qui chutent à leur tour, celles justement qui concentrent beaucoup des sons de la parole. Rassurez-vous, ces baisses très légères n'affectent pas la vie du plus grand nombre et seules des pertes d'audition supérieures ou égales à 40 décibels par rapport à la normale nécessitent un appareillage. En deçà, à moins d'être très gêné dans la vie de tous les jours, l'appareillage se discute et l'on peut attendre. En effet, dans les cas de petites baisses auditives, il ne faut pas trop compter sur l'aide d'appareils auditifs : la personne qui en serait équipée risquerait fort d'être déçue par le résultat (amplification des bruits, port contraignant des prothèses...) et de ne pas vraiment se sentir mieux avec des prothèses.

L'oreille va-t-elle s'améliorer ?

Une fois touché par une baisse auditive, *"l'état"* de votre oreille ne va pas s'améliorer, même si vous portez un ou des appareils. Par contre, une mauvaise audition vous oblige à une vraie concentration pour entendre





Santé

3 questions

Un facteur héréditaire ?

Oui ! Si plusieurs personnes de votre famille souffrent d'une baisse auditive, vous avez plus de "malchance" d'y avoir droit.

Parité respectée ?

On a coutume de dire que les hommes sont plus touchés que les femmes, notamment suite à des conditions de travail plus difficiles… Mais ce n'est pas vraiment une réalité dans les faits !

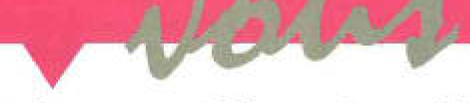
Des précautions à prendre ?

Comme on l'a souvent répété à nos enfants, il nous faut nous aussi prendre soin de nos oreilles, voire même avec plus d'attention plus nous vieillissons. Gare aux sons violents, à la musique écoutée trop forte dans un casque…

et surtout comprendre tout ce qui se dit autour de vous… Ce travail de tous les instants est bien plus fatigant qu'on ne le croit et, peu à peu, vous risquez de baisser la garde, de vous laisser aller à ne plus fournir d'efforts. Vous aurez alors la fausse impression que le trouble physique s'aggrave, même si ce n'est pas le cas. Une fois appareillé par contre, quel soulagement de ne plus avoir à lutter ! Conclusion : n'attendez pas pour vous faire appareiller si l'ORL juge que c'est nécessaire. Vous vous retrouverez bien plus détendu dans votre vie de tous les jours ! Autre chose à savoir, nous sommes nombreux à croire que l'amplification de l'audition risque *"d'abîmer"* encore plus nos oreilles, en les soumettant à des sons plus forts. C'est totalement faux bien sûr, mais les spécialistes l'entendent bien souvent dans la bouche de leurs patients…

L'appareillage, comment ça fonctionne ?

Rappelons-le, si vous souffrez d'une perte auditive supérieure ou égale à 40 dB, il faut absolument opter pour ces petites prothèses auditives, si discrètes aujourd'hui. Malheureusement, les nombreux spécialistes qui vont vous proposer



C'est ma fille qui me l'a dit…

Jean-Michel B. - 13007 Marseille

Un jour, en sortant de chez moi avec ma fille, j'ai été surpris par le regard noir que m'a lancé une livreuse de pizza croisée devant le porche de l'immeuble. Je n'ai vraiment pas compris d'où venait son agressivité… Quelques minutes plus tard, ma toute jeune fille me demande : *"Dis Papa, pourquoi tu ne t'es pas poussé quand la dame te l'a demandé ? Elle te l'a dit trois fois !"*. Je me suis alors rappelé que, depuis quelque temps, on me reprochait aussi de mettre la télé un peu trop fort. Ou encore que ma femme affirmait m'avoir dit des choses dont je ne me souvenais pas ensuite. Pas facile d'imaginer que l'on entend moins bien, surtout à 55 ans ! Aujourd'hui, je suis appareillé et, une fois passé le temps de l'adaptation, c'est vraiment très efficace.



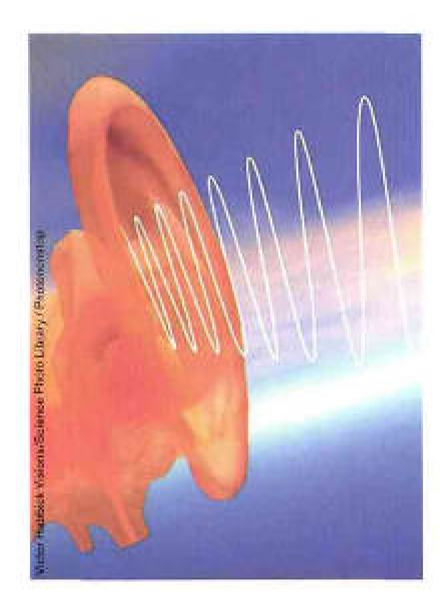
C'est quoi ce bruit ?

Geneviève G. - 49000 Angers

Voilà ma réponse à votre demande de témoignage : non, ce n'est pas si difficile que ça de vivre avec des prothèses auditives. Bien sûr, au début, c'est très surprenant de réentendre des bruits oubliés, le bruissement d'un paquet de chips par exemple, qui nous apparaît comme super amplifié… Il faut le temps que le cerveau s'adapte à entendre à nouveaux ces sons de tous les jours. Après, ils redeviennent *"normaux"* et on ne les remarque pas plus que les autres. Et puis, quel plaisir de ne plus rien louper de la vie qui nous entoure… À bon entendeur !







Victor Habbick Visions/Science Photo Library / Phototonostop

Des soucis à prendre en compte

Preuve que la consultation doit aussi vous permettre de parler de vous à l'audioprothésiste, voici trois troubles qui devront absolument *"venir à l'oreille"* du spécialiste qui réglera vos prothèses auditives... Parlez-lui-en, sinon, il risque d'avoir tout faux !

Les acouphènes

Si vous souffrez de ces sifflements ou bourdonnements dans l'oreille, il faut en parler à l'ORL que vous consultez. L'acouphène peut être le seul responsable d'une mauvaise audition puisqu'il gêne la réception des sons. De plus, des prothèses auditives trop puissantes risquent d'amplifier ces phénomènes déjà très désagréables. L'audioprothésiste pourra modifier le taux d'amplification sur certaines fréquences, celles précisément de l'acouphène...

L'hyperacousie

Les sons forts vous font mal, et vous ne les analysez de ce fait pas correctement. S'il n'est pas dépisté avant l'appareillage (ce qui arrive trop souvent), ce trouble peut être accentué par l'utilisation de prothèses auditives mal réglées, et vous risquez, un de moins bien entendre, deux de souffrir un peu plus.

La distorsion

Avec l'âge, il arrive que l'on reconnaisse moins bien les sons du langage... L'amplification ne sera ici d'aucune utilité. On peut éventuellement atténuer ces troubles par des séances de rééducation orthophoniques...

cet appareillage ne sont pas tous à la hauteur de leur mission. Il faut bien se l'avouer, il arrive encore trop souvent que les prothèses auditives fournies, et surtout leur réglage, ne conviennent pas à votre cas précis. Résultat, vous essayez de tenir bon un certain temps et, finalement déçu par le résultat, vous abandonnez... Il est de ce fait capital de trouver un spécialiste qui vous écoute vraiment et qui vous convienne *(voir encadré).*

Tarifs et remboursements

Les prothèses coûtent cher ! Plusieurs milliers d'euros, d'autant qu'il faut souvent appareiller les deux oreilles, pour éviter les risques de déséquilibre qui peuvent même engendrer des chutes chez les plus âgés. Le remboursement de la Sécurité Sociale ? Il est plus que *"léger"*... Votre mutuelle ? Tout dépend de votre contrat bien sûr, renseignez-vous avant de consulter. Si vous êtes encore en activité, vous pouvez parfois prétendre à des aides fournies par certaines entreprises. Autre piste, certaines mutuelles ont une *"section prévention"* ou *"prévention retraite"* qui peut assurer un financement supplémentaire.

Quelqu'un concerné dans votre entourage ?

Peut-être, et nous l'espérons pour vous, lisez-vous ces lignes à titre de prévention, sans être personnellement concerné... Mais il arrive fréquemment que nous ayons dans notre famille un parent, un oncle ou une tante, qui souffre d'une mauvaise audition. Alors, nous ne pouvions pas boucler cet article sans insister sur le rôle que vous avez à jouer dans cette difficile aventure. Très souvent en effet, la personne qui n'entend pas se résigne : *"tant pis, c'est normal, je n'écouterai plus et c'est comme ça..."*. Il est alors de notre devoir de lutter contre cet isolement. C'est à l'entourage, à la famille notamment, d'agir. Nous devons nous assurer que la personne touchée ne perde pas son *"statut de personne"*, qu'elle continue à participer aux discussions, aux débats. Ce n'est pas toujours facile mais si important ! Quelques conseils pour vous y aider : reformuler ce que vous venez de dire si vous sentez que l'information n'est pas passée, avec d'autres mots qui seront peut-être mieux compris. Ou encore, réexpliquer une anecdote racontée lors d'un repas de famille, mais au calme cette fois, en tête à tête. Bref, faites tout ce qui est en votre pouvoir pour que cet être cher conserve sa place dans la famille, la société... On doit bien ce petit effort à nos aînés !

Conseiller : Dr Mireille Tardy, médecin ORL et phoniatre, membre du bureau de l'Association JNA (Journée Nationale de l'Audition).



Date : 01/10/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 40-41
Périodicité : Bimestriel
Surface : 167 %





ENFANTS

Dépister les troubles de l'audition



PHOTOS DOM

Le dépistage des troubles de l'audition chez l'enfant a fait d'importants progrès ces dernières années. En tout état de cause, la qualité de l'audition des jeunes enfants doit faire l'objet d'une attention particulière. Elle détermine en effet en grande partie leur processus d'apprentissage et leur épanouissement.

Le vote, fin 2010, de la loi visant à généraliser le dépistage précoce des troubles de l'audition chez les nouveau-nés devrait permettre la détection systématique des affections les plus graves telle la surdité et de la prendre en compte précocement. Il est même aujourd'hui possible de détecter la surdité avant la naissance.

Des origines diverses mieux identifiées

Ces troubles de l'audition chez l'enfant ont des origines diverses, de nature génétique ou liées à des maladies contractées par la mère durant la grossesse ou par l'enfant après sa naissance.

Pratiquer un dépistage précoce est une démarche fondamentale pour l'épanouissement de l'enfant. Une surdité diagnostiquée tardivement est longue à rééduquer. C'est d'ailleurs le plus lourd handicap sensoriel. Il retentit sur l'apprentissage et la compréhension du langage et peut conduire à un isolement psychologique, voire à un retard ou un échec scolaire de l'enfant.

Le diagnostic en liaison étroite avec un spécialiste

Un diagnostic de malaudition posé sur ses enfants est toujours douloureusement vécu. Pour les parents, c'est tout un monde qui est bousculé, des certitudes qui vacillent et de nombreuses questions - légitimes - qui sont posées. Les pédiatres et les ORL, les spécialistes en audiologie infantile sont à même de diagnostiquer cette surdité. **Un bilan orthophonique** est donc indispensable pour évaluer le retentissement de la surdité sur la parole, le langage oral et les capacités d'apprentissage.



PHOTOS DOM

Un programme possible d'appareillage

Une fois ce diagnostic posé, les audioprothésistes commencent le programme d'appareillage et d'accompagnement, en parallèle de la prise en charge orthophonique et pédagogique de l'enfant.

Pour cela, une entreprise comme *Audika* a créé un département spécifique, *Audika-Kids*, permettant d'apporter une réponse adaptée aux besoins des enfants. Dédramatiser, comprendre, conseiller et aider les parents, donner aux enfants malentendants une meilleure chance de vivre et





Des chiffres alarmants

Selon le comité d'organisation de la journée nationale de l'audition, dont l'objectif est de sensibiliser le public le plus large aux problèmes de malaudition, 30 000 à 50 000 enfants et adolescents présentent des altérations sévères ou profondes de l'appareil auditif :

- ✔ **1 sur 1 000 devient sourd avant 18 mois ;**
- ✔ **2 sur 1 000 deviennent sourds avant 14 ans.**



PHOTOS.COM

d'apprendre comme tout le monde : tel est l'objectif d'*AudikaKids*.

De nombreuses solutions dédiées aux enfants



Selon le type de surdité, des solutions existent dont certaines relèvent d'un **appareillage auditif**. Les surdités de transmission sont pour la plupart réversibles par un traitement médical et/ou chirurgical.

Des solutions d'aides auditives peuvent pallier des surdités de perception (oreille interne) tandis qu'une implantation cochléaire sera nécessaire pour traiter les surdités les plus importantes. Pour accompagner la mise en œuvre de ces solutions, *Audika* a développé un protocole spécifique d'appareillage de l'enfant qui respecte complètement le rythme qui lui est propre tout en associant ses parents. *Audika* a également fait le choix des compétences en ne faisant appel qu'à des audioprothésistes spécifiquement formés à l'appareillage de l'enfant et en s'entourant des plus éminents spécialistes en la matière.

L'intégration en 2003 au sein de son réseau des centres de **Bernard Azéma** (L'Aide Auditive), l'un des plus grands experts français de l'audition de l'enfant, s'est inscrite dans cette démarche. Aujourd'hui, le réseau *Audikakids* est constitué d'une vingtaine de centres en France dont deux à Paris.





PHOTOS.COM

Audikakids, un protocole rigoureux et un univers rassurant

Pour que l'enfant se sente en confiance dans cet univers paramédical, le protocole *Audikakids* prévoit que tout le processus d'appareillage, de tests et de contrôle se déroule systématiquement en présence des parents. Les audioprothésistes veillent à expliquer aux enfants le fonctionnement et le rôle des aides auditives.

Pour familiariser les plus jeunes avec l'objet, une aide auditive factice est fournie aux parents pour en parler avec leur enfant et le reste de la famille. Les aides auditives réelles ne sont remises aux parents qu'après quatre ou cinq rendez-vous. Viennent ensuite les périodes d'adaptation et de découverte des bruits et des sons. Il s'agit alors de laisser l'enfant réagir à son rythme, sans le brusquer, en évitant de le « tester » trop souvent. Des contrôles réguliers trois à quatre fois par an sont indispensables. Le suivi de l'enfant est assuré par une équipe pluridisciplinaire.

L'orthophoniste y joue un rôle essentiel car il entraîne l'enfant à entendre les sons puis à les reconnaître, à écouter la voix, son rythme, sa mélodie, son intensité ; à écouter la parole, les mots, les syllabes ; à les reproduire, à jouer avec, à leur donner du sens et enfin à parler ! ■ J.B.

Pour en savoir plus

http://www.audika.com/nos-solutions/audikakids.htm



Date : 01/10/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 14-15
Périodicité : Bimestriel
Surface : 172 %

Enfants Bien-être




Protéger leurs oreilles *en été*

Festivals de musique, bals, soirées en discothèque, écoute du baladeur... Attention aux risques associés ! Selon l'enquête JNA 2014, 88% des Français pensent que la principale cause de perte auditive est due à une exposition sonore trop élevée. D'où l'importance de protéger nos oreilles et celles de nos enfants.

En été, il est important d'informer les jeunes et les moins jeunes des risques auxquels ils peuvent être exposés et de la nécessité de se protéger à l'aide de protections auditives. Des solutions existent pour conserver le plaisir sans risque pour ses oreilles.

L'importance de l'audition

Qui l'eut cru ? Une bonne audition est gage d'une bonne santé. En effet, une perte même légère impacte non seulement les capacités de communication mais crée aussi des dommages collatéraux comme la fatigue, le stress, l'hypertension... ayant eux-mêmes des répercussions sur nos comportements. Un sentiment de nonchalance, des maux de tête, une relation perturbée à la nourriture, des difficultés d'endormissement... sont des symptômes insidieux que peut cacher la perte de l'audition.

Pour une bonne hygiène de santé, il est donc nécessaire de prendre en compte l'état de son audition, la préserver en protégeant son système auditif des expositions sonores toxiques et intégrer des temps de pause auditive. Ces derniers favorisent un rétablissement des équilibres au sein du système auditif. Et puis lorsque cela est nécessaire, pour conserver de bonnes relations aux autres et à soi-même, il faut mettre en place des solutions pour bien entendre.

Attention aux otites !

L'affection la plus courante au niveau des oreilles est l'otite externe. Le conduit auditif externe est rouge et douloureux. Cette inflammation se développe lorsque l'intérieur de l'oreille reste mouillé après une douche ou une séance de natation. La peau s'assèche en formant de petites fissures propices à l'infiltration de virus, bactéries ou champignons. Contrairement à une idée reçue, retirer la cire du canal auditif n'est pas recommandé. La cire est protectrice et contient une bac-






THINKSTOCK

Bon à savoir

Selon le Dr. Mireille Tardy, praticien ORL, membre du Comité scientifique de la JNA, des nuits à moins de 30 dB offre une bonne qualité de repos et de récupération. Au-delà, gastrite et hypertension peuvent s'installer.

A bon entendeur...

- Lavez le pavillon au savon doux et sécher avec un gant propre.
- Protégez vos oreilles à l'aide de bouchons lorsque vous nagez.
- A la fin de chaque séance, secouez légèrement la tête d'un côté à l'autre pour permettre à l'eau de s'écouler.
- Si vous portez un appareil de correction auditive, vous devez l'enlever le plus souvent possible, afin de permettre à votre conduit auditif de sécher.
- N'utilisez pas de cotons-tiges pour nettoyer les oreilles. Le cérumen est un lubrifiant naturel de l'oreille et il joue un rôle de protection. Il s'élimine naturellement vers l'extérieur.

térie ayant un rôle bénéfique sur l'oreille. Le coton tige a tendance à enfoncer le cérumen au fond du conduit, augmentant ainsi le risque d'infection.

Une solution : les bouchons de protection auditive

Les oreilles n'ont pas de volets naturels de protection. Elles sont exposées en permanence aux différentes ondes sonores. Lors d'un concert, en discothèque ou lors de la pratique d'un instrument, les pressions acoustiques sont élevées (de 100 à 105 dB – seuil critique au-delà de 80/85 db) sur une durée d'exposition généralement longue. L'oreille n'a pas de protection naturelle et pour la préserver, il est nécessaire d'utiliser des protections auditives. Différents types de protections existent et visent à conserver le maximum de sensation et de musicalité, y compris pendant des séances de sport.

Les bouchons de type mousse

Le bouchon mousse est à mouler (modeler) avec ses doigts avant son insertion dans le conduit auditif. Il se dilate ensuite pour fermer le conduit auditif de manière étanche. Il est en général à usage unique. Le bouchon mousse offre un niveau d'affaiblissement de 21 dB à 37 dB de SNR. Disponibles en pharmacie et sur internet.



PHOTOS : © D.R.

Les bouchons en silicone

Ils sont préformés et leur matière en silicone ou caoutchouc permette de les utiliser plusieurs fois. Différentes tailles existent pour une adaptation au conduit auditif. Lorsqu'ils sont fabriqués en silicone souple, ils s'adaptent à tous les conduits auditifs. Les niveaux d'affaiblissement vont de 15 à 35 dB de SNR. Disponibles sur internet.

Les bouchons en silicone à filtre acoustique

L'avantage du filtre acoustique est de restituer naturellement le son ; de rester fidèle à la réalité sans déformation. Les fréquences les plus sensibles sont atténuées et les fréquences extrêmes, aiguës et graves à faible niveau sonore sont relâchées. Le son est restitué dans tout son relief et sa musicalité, sans aucune déformation. Réutilisable, le bouchon en silicone à filtre est agréable pour les inconditionnels des concerts, des discothèques ainsi que pour les musiciens. Disponibles en pharmacie et sur internet.



Les bouchons sur mesure à filtre acoustique



Le « sur mesure » nécessite une prise d'emprunte en effectuant un moulage du conduit auditif. La protection est ensuite fabriquée en silicone, en acrylate ou en crylit dure en prenant la forme du conduit auditif. En associant un filtre acoustique, l'utilisateur va trouver un confort inégalé lors de ses soirées en concert, discothèque ou lors de la pratique d'un instrument.

Certaines de ces protections sur mesure passent d'une protection qui affaiblit fortement le bruit à un modèle qui atténue le son de manière uniforme pour en préserver toutes les nuances, par un simple changement de filtre. Ces protections offrent un SNR de 16 à 35 dB et sont réalisées par des professionnels audioprothésistes D.E.

C'est entendu ? Arrêtez de faire supporter n'importe quoi à vos oreilles et à celles de vos enfants qui méritent, elles aussi, d'être bien protégées ! ■ V.L.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.journee-audition.org

Date : 01/07/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 76-77
Périodicité : Bimestriel
Surface : 130 %





> AGENDA



SEPTEMBRE 2014

Congrès du Bucodes/Surdifrance

Ensemble pour mieux entendre

27 septembre à la Résidence internationale de Paris, 44 rue Louis Lumière, Paris 20ème.

http://www.surdifrance.org/

OCTOBRE 2014

ACFOS Formation professionnelle

Retard d'évolution linguistique après implant cochléaire

Les 13 et 14 octobre 2014 à Paris

contact@acfos.org - Site : www.acfos.org

21ème édition de la SFORL

11 au 13 octobre Palais des Congrès, Porte Mailot - Paris à l'Institut Pasteur, Paris

http://www.orlfrance.org/



NOVEMBRE 2014

Colloque ACFOS XI

L'enfant sourd en sa famille & dans la cité : accès aux langues

17 & 18 novembre 2014 Espace Reuilly 75012 Paris

www.acfos.org

Cilia 2014

18 au 21 novembre 2014 à l'Institut Pasteur, Paris

www.cilia2014.org

34èmes Journées Annuelles de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie

Du 25 au 27 novembre 2014
Cité des Sciences La Villette

Info : http://www.jasfgg2013.com/

DÉCEMBRE 2014

ACFOS Formation professionnelle



L'accompagnement parental et l'orthophoniste. Du très jeune enfant à l'adolescent

Les 1er et 02 décembre 2014 à Paris

Utilisation des techniques d'atelier d'écriture avec les enfants et adolescents sourds

Les 04 et 05 décembre 2014 à Paris

Info : contact@acfos.org

Enseignement Post-Universitaire



Les 5 et 6 décembre 2014

L'Enseignement Post-Universitaire 2014 sera dédié au thème « Les méthodologies d'appareillage ». Sous la présidence de Monsieur Eric BIZAGUET.

Le pré-programme est disponible sur le site du Collège National d'Audioprothèse : www.college-nat-audio.fr.

Les inscriptions seront ouvertes dès le mois de juillet.

Vous pouvez vous renseigner d'ores et déjà auprès du secrétariat du CNA au 01 42 96 87 77 ou en adressant un mail : cna.paris@orange.fr

8ème Otoforum

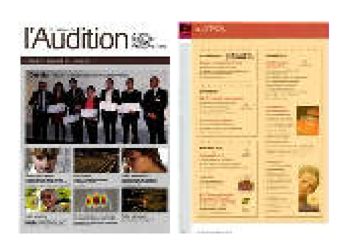
Les 5 et 6 décembre 2014 au Corum à Montpellier

Il s'agit d'un rendez-vous incontournable de tous les Otologistes, Audioprothésistes et professionnels de la surdité qui devrait réunir plus de 400 spécialistes français et francophones.

Info : www.otoforum2014.com
ANT Congrès
154 avenue de Lodève
34070 MONTPELLIER - Tél: 04 67 10 92 23
E-mail: OTOFORUM-2014@ant-congres.com







JANVIER 2015

12ème Semaine du Son 2015

Du lundi 19 au samedi 24 janvier à Paris et du dimanche 25 janvier au 1er février partout en France.

La Semaine du Son sensibilise le public et tous les acteurs de la société à l'importance des sons et de la qualité de notre environnement sonore. Ses conférences, débats, ateliers, événements sonores, concerts, projections, actions pédagogiques, sont accessibles à tous gratuitement.

http://www.lasemaineduson.org/

17èmes Assises d'ORL

Du 29 au 31 janvier 2015

Au cours de ces deux jours et demi, vous trouverez un programme toujours renouvelé et riche de nouveautés avec des ateliers pratiques, des débats contradictoires, des sessions interactive avec vote de la salle, ainsi que de nombreuses démonstrations chirurgicales en direct.

Vous aurez également l'opportunité de rencontrer dans la convivialité que vous savez si bien créer pour l'occasion, l'ensemble des professionnels des secteurs d'activités impliqués dans votre spécialité, pharmacie, implants, aides auditives, équipements médicochirurgicaux, groupements associatifs...

info@assises-orl.fr

MARS 2015

18ème Journée nationale de l'audition

jeudi 12 mars 2015

Le jeudi 12 mars 2015 se tiendra la prochaine édition de la Journée Nationale de l'Audition, et ce jour là, de nombreux acteurs du monde de l'Audition et de la Santé se tiendront à votre service : Audioprothésistes, orthophonistes, ORL des services hospitaliers, Associations, Médecines du Travail, Entreprises, Villes et Collectivités, CRIJ, Services de médecine préventive des Ecoles, Lycées, Collèges et Universités, Institutions de Retraite et de Prévoyance…

www.journee-audition.org

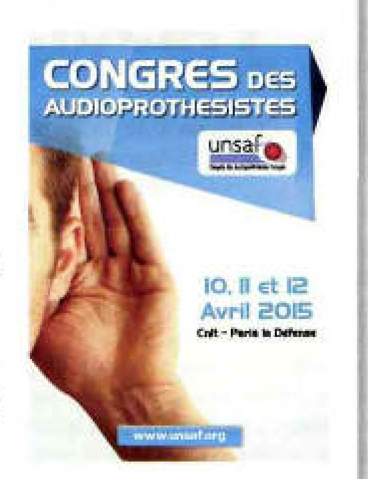


AVRIL 2015

Congrès national des audioprothésistes

10, 11 et 12 avril 2015 au CNIT
Paris La Défense

http://www.unsaf.org/site/le-congres/le-congres-2015-annonce.html



Date : 01/10/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 9
Périodicité : Trimestriel
Surface : 61 %







La région Midi-Pyrénées au Bucodes SurdiFrance

L'AMDS, Association des Malentendants et Devenus Sourds de Midi-Pyrénées, a été créée en 2000 à Toulouse. L'association est née d'une volonté d'offrir aux personnes malentendantes ou devenues sourdes le soutien et l'accompagnement nécessaires afin d'appréhender sereinement leur handicap auditif. Elle s'adresse aux personnes malentendantes ou devenues sourdes qui privilégient l'oralisme comme moyen de communication.

Une fois par mois, des groupes de parole sont organisés. Des échanges de point de vue et des histoires individuelles permettent un véritable partage d'expériences et d'interrogations afin de ne plus rester seul face aux problèmes liés à la malentendance.

Une bibliothèque sur l'audition, multi-support et régulièrement mise à jour, est à la disposition des adhérents.

Nous intervenons auprès des jeunes publics à la demande des écoles, collèges ou lycées pour sensibiliser les enfants et adolescents aux dangers du bruit et à leur prévention. Nous intervenons dans des actions de formation auprès des personnels d'entreprises afin de faciliter l'intégration des salariés en situation de handicap.



Intervention de l'AMDS dans les Mairies et écoles

Nous sommes présents sur différents forums ouverts au public : forum de recrutement des personnes en situation de handicap (Chambre du Commerce et de l'Industrie de Toulouse), forums des associations (diverses communes de Midi-Pyrénées)...

Nous participons à des ateliers de travail organisés par le Pôle Handicap de la Mairie de Toulouse afin de contribuer à la réflexion municipale sur l'accessibilité et dans ce cadre nous sommes amenés à tester du matériel et à donner notre avis.

Nous organisons chaque année une journée de sensibilisation à la malentendance dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition.

Nous assurons des permanences à la Maison des usagers des Hôpitaux de Toulouse afin, entre autres, de faciliter la communication entre le personnel soignant et les patients en difficulté.

Notre adhésion au Bucodes SurdiFrance nous permet d'élargir les échanges avec de nombreuses associations de malentendants en France.

Contact : contact@amds-midi-pyrenees.asso.fr
Site Internet : www.amds-midi-pyrenees.asso.fr

Gérard Aillères,
Président de l'AMDS



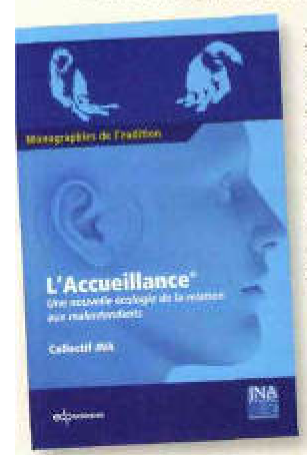
Date : 01/10/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 30
Périodicité : Trimestriel
Surface : 49 %





L'accueillance, nouvelle écologie de la relation aux malentendants

Le collectif JNA, qui organise chaque année les journées nationales de l'audition, vient de publier « L'accueillance »[1], un opuscule d'une soixantaine de pages. L'ouvrage est essentiellement destiné aux audioprothésistes.



Dès les premières pages, le problème est clairement posé : « *La particularité du métier d'audioprothésiste est de concilier l'accompagnement de la personne et de réaliser un acte de vente pour assurer le bon fonctionnement financier de son centre* ». Effectivement, c'est bien cette ambivalence qui peut créer la méfiance chez le patient-client. Une enquête a montré que « *très vite derrière le frein du prix arrive celui de la confiance* ».

L'accueillance (mot tiré du français ancien) se propose donc d'apporter aux audioprothésistes les éléments nécessaires pour créer et entretenir un climat de confiance non seulement avec le malentendant mais aussi avec la personne qui peut l'accompagner.

Des notions de psychologie sont développées pour « *affiner la relation intuiti personae* » (c'est-à-dire en fonction de la personne).

Certains concepts abstraits, accompagnés de références aux maîtres de la psychiatrie et de la psychanalyse, se révèlent d'un accès difficile.

On ne peut qu'approuver les efforts du collectif JNA pour améliorer les relations entre l'audioprothésiste et ses patients-clients. Cependant, s'il est bien dit, en avant-propos, que « *la confiance se travaille aussi par la transparence dans les informations commerciales et l'accompagnement associé* » il n'en est malheureusement plus question dans tout le reste de l'ouvrage.

Or, pour nous, la transparence reste essentielle et ne peut se dissimuler derrière un rideau de fumée psychologique. Pas de confiance sans des devis clairs donnant explicitement les prix des appareils, des prestations, fixant la possibilité de prêt ainsi que les conditions d'entretien et d'éventuels remboursements...

Grâce à une formation psychologique comme celle qui fait l'objet de l'accueillance, les audioprothésistes seront sûrement de mieux en mieux armés pour vaincre les méfiances, ce qui exige en contrepartie que nous ne perdions jamais notre sens critique nécessaire à la défense nos propres intérêts.

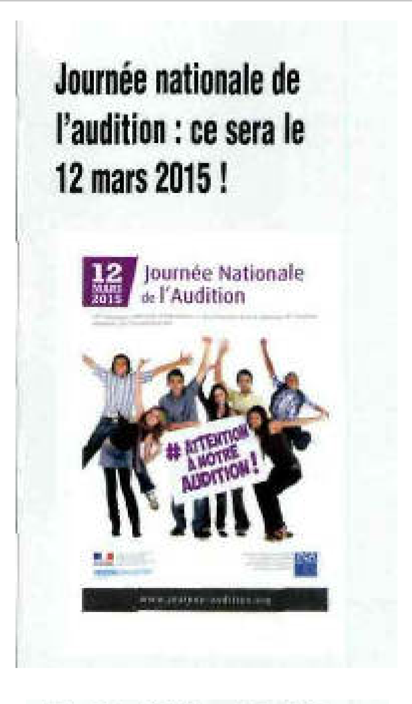
René Cottin, ARDDS Pyrénées

[1] « L'accueillance », monographie de l'audition Collectif JNA, EDP Sciences, 2014, 30 €

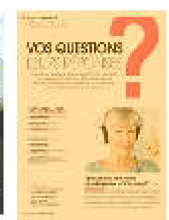




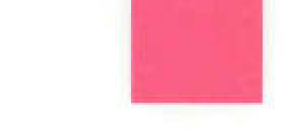
Journée nationale de l'audition : ce sera le 12 mars 2015 !



La 18ème édition de la JNA sera l'occasion pour l'association éponyme de communiquer sur l'impact de l'audition sur la santé économique des entreprises et sur l'audition, levier de «*Bien vieillir*» chez les seniors. Un "focus" sera également réalisé sur l'état de santé auditive des jeunes. www.journee-audition.org. Contact JNA : Sébastien Leroy au 06 33 62 68 18.

VOS QUESTIONS LEURS RÉPONSES



Vous avez une question de santé ou de nutrition ? Une interrogation sur vos traitements ? *Notre Temps Santé* sollicite pour vous les meilleurs spécialistes. Alors, écrivez-nous, ils vous répondront.

AVEC MARIE-SOPHIE DUPRÉ, STÉPHANIE LETELLIER, MAGALI QUENT

NOS SPÉCIALISTES

Dr Romain Beaufort, médecin du sport, traumatologue à Paris

Florence Daine, diététicienne

Dr Alain Gérard, psychiatre

Dr Laurent Grange, rhumatologue au CHU de Grenoble et président de l'Association française le lutte anti-rhumatismale (Aflar)

Dr Isabelle Koskas, angiologue

Dr Sylvain Mimoun, gynécologue-andrologue

Dr Brigitte Sigal, anatomopathologiste à l'Institut Curie, à Paris

Dr Paul Zylberberg, premier vice-président de la Journée nationale de l'audition (JNA) et président de l'association Audio Ile-de-France

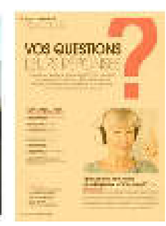
Écrivez-nous
à courrier@notretemps.com
ou *Notre Temps Santé*,
courrier des lecteurs,
18 rue Barbès,
92128 Montrouge Cedex.



À partir de quelle perte auditive est-il nécessaire de porter un appareil ? *JACOTTE*

Dr PAUL ZYLBERBERG Une perte auditive bilatérale de 30 dB correspond à une surdité modérée. Au fil du temps, cette perte augmente. La gêne qui en découle peut être compensée par le port d'appareils auditifs. S'y habituer lorsque la surdité commence est plus facile, à condition d'avoir la persévérance de les porter toute la journée. Le choix de s'appareiller dès le début ou bien d'attendre dépend de votre gêne au quotidien.







Pensez-vous que l'homéopathie soit efficace pour retrouver du désir? LISAMANDRAGORA

Dr SYLVAIN MIMOUN Malheureusement, il n'y a pas beaucoup d'études montrant l'efficacité des traitements allopathiques et il y a encore moins d'études sur l'homéopathie. Il est donc difficile de dire si c'est efficace ou non. Pour traiter l'absence de désir, il faut une prise en charge avec un sexothérapeute, gynécologue ou non, pour aborder ce problème aussi bien sur le plan physiologique que psychologique.

J'ai été opérée du sein et le chirurgien n'a pas désigné d'oncologue. Est-ce normal ? SERVITEUR

Dr BRIGITTE SIGAL Votre dossier a sûrement été discuté en réunion pluridisciplinaire et il a été jugé que votre cas ne nécessitait pas de traitement médical supplémentaire. Pour vous en assurer, vous pouvez demander à l'un des deux médecins qui vous a fait votre traitement de vous adresser le compte rendu de cette réunion.

Est-il vrai qu'il vaut mieux éviter les laitages en cas d'arthrose ? YEYETTE63

Dr LAURENT GRANGE C'est une idée fausse largement répandue. Supprimer les laitages de son alimentation (sauf dans les cas de vraies allergies) est néfaste. L'apport des produits laitiers est important pour fournir quotidiennement la dose de calcium nécessaire aux os. Continuez d'en consommer.



A 60 ans, les difficultés d'érection sont-elles inquiétantes ? RACE

Dr SYLVAIN MIMOUN Dans 50 % des cas, les hommes à cet âge-là peuvent avoir des problèmes d'érection. A fortiori s'ils ont des soucis en parallèle. Si votre mari a ces difficultés, ce n'est pas à cause de vous. Dans un couple, ça marche bien s'il y a un égoïsme partagé, quand chaque partenaire pense d'abord à lui-même. Le plaisir est ensuite ressenti à deux, et l'érection revient.



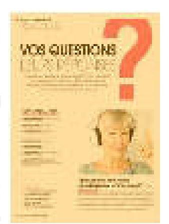
Comment équilibrer quotidiennement mes repas végétariens ? BREEKIES

FLORENCE DAINE Si vous mangez du poisson, vous pouvez remplacer la viande par du poisson ou des œufs : une fois par jour suffit. Les produits laitiers apportent aussi d'excellentes protéines : il est souhaitable d'en manger au moins trois par jour. Enfin, vous pouvez trouver également de bonnes protéines dans les légumes secs (deux ou trois fois par semaine) et les aliments à base de soja (lait, yaourts et steaks). Assurez-vous avec votre médecin, par une prise de sang, que vous ne manquez pas de fer.









C'EST DANS L'AIR
AVEC VOUS



Une inflammation articulaire me réveille. Est-ce l'arthrose ou l'arthrite? *PRINTEMPS*

Dr LAURENT GRANGE L'arthrose est classiquement une maladie qui ne réveille pas la nuit mais entraîne plutôt des douleurs en fin de journée sauf, éventuellement, en cas de poussée inflammatoire. Il faut consulter un rhumatologue si votre rhumatisme vous réveille toutes les nuits pour être certain qu'il ne s'agit pas d'arthrite.

Le chaud est-il vraiment conseillé pour agir contre les torticolis? *ANNA*

Dr ROMAIN BEAUFORT Le chaud est recommandé pour les contractures musculaires, torticolis, courbatures, lumbagos, crampes... Sur les douleurs musculaires latentes, le chaud va agir à l'inverse du froid : par vasodilatation. Ainsi, en élargissant le diamètre des vaisseaux sanguins, la chaleur active la circulation du sang, ce qui permet de chasser les toxines qui contractent les muscles. Mieux oxygénés et à nouveau mieux alimentés en glucides et lipides (leurs carburants), les muscles retrouvent alors de l'élasticité. Et cette décongestion atténue la douleur.

En cas de dépression, les médecines douces peuvent-elles aider? *MARIE*

Dr ALAIN GÉRARD Le millepertuis est présenté comme un antidépresseur naturel mais il n'agit pas de la même manière que les antidépresseurs classiques et n'est donc pas recommandé dans le sevrage de ceux-ci. Toutefois, il peut trouver sa place en cas de déprime passagère ou d'anxiété. Quant à la relaxation, au sport, à la méditation, ces techniques peuvent apporter un mieux-être à une personne trop stressée ou anxieuse. Dans le cas d'une vraie dépression, elles n'ont pas apporté la preuve de leur efficacité. Cependant, une fois le traitement mis en place, elles peuvent être une aide, ne serait-ce que dans la mesure où elles remettent la personne en position d'acteur de sa santé.





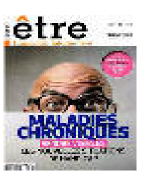
Y a-t-il un lien entre la présence de varices et la sensation de jambes lourdes? *LUCIANO*

Dr ISABELLE KOSKAS Les lourdeurs de jambes surviennent généralement en fin de journée lorsqu'on a passé beaucoup de temps debout à piétiner ou, au contraire, assis devant un ordinateur, par exemple... Le meilleur moyen pour limiter la symptomatologie est de porter des bas de contention. En effet, il n'y a pas de strict parallélisme entre l'importance, voire l'existence, de varices et les symptômes ressentis.



PAYS : France
PAGE(S) : 9
SURFACE : 8 %
PERIODICITE : Bimestriel

► 1 janvier 2015 - N°134





NATIONAL

18e Journée nationale de l'audition

>>> 12 mars 2015

Organisée par JNA Association, cette journée d'information et de prévention portera notamment sur l'audition des jeunes et sur l'impact de l'audition sur la santé économique des entreprises.

Renseignements :
JNA Association, 20 avenue Paul-Doumer
69160 Tassin-la-Demi-Lune
Tél. 04 72 41 88 50. N° Azur : 0810 200 219
www.journee-audition.org
Courriel : jna@journee-audition.org

PAYS : France
PAGE(S) : 28-29
SURFACE : 165 %
PERIODICITE : Bimestriel




→ 18ème édition de la Journée Nationale de l'Audition : la place de la santé auditive au programme



La prochaine Journée Nationale de l'Audition se tiendra le jeudi 12 mars 1015. La campagne choisie portera sur le thème "Jeunes aujourd'hui, seniors demain": quelle place occupe la santé auditive dans l'hygiène de vie des jeunes ?"

Il y a quelques années déjà, l'association avait alerté l'opinion publique sur le réel danger, par le biais d'une enquête, auquel sont régulièrement exposés des millions de jeunes accros de musique amplifiée, via baladeurs mp3, concerts ou discothèques...

Faut-il s'inquiéter de la santé auditive des jeunes ?

Lors de cette enquête portant sur "Le capital auditif des jeunes est-il en danger ?" réalisée à l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition il y a trois ans, près de 1 jeune sur 3 déclarait écouter de la musique via son baladeur MP3, PC ou chaîne Hi-Fi durant 2 à 3 heures par jour.

L'enquête avait révélé par ailleurs que plus de 2 jeunes sur 3 écoutaient de la musique amplifiée entre 1 à 2 heures chaque jour. Enfin, 52 % d'entre eux, avaient déclaré ressentir de la fatigue, de la lassitude ou des maux de tête, 42% des acouphènes après une exposition au bruit (baladeur, concerts, discothèques...).

Cette tendance s'est confirmée lors de la dernière Journée Nationale de l'Audition qui s'est tenue en mars dernier sur le thème "Acouphènes et hyperacousie : quelles solutions ?" lors de laquelle 56 % des jeunes de 16 à 34 ans avaient indiqué avoir déjà ressenti des acouphènes ou souffrir d'acouphènes.

Quelles incidences des pratiques sonores sur la santé auditive ?

L'association rappelle qu'une pression acoustique constante laisse à craindre une fatigue auditive ou un trouble plus avéré de l'audition, allant de la surdité légère au Traumatisme Sonore Auditif pouvant générer une surdité moyenne à sévère en quelques secondes. Selon Mireille Tardy, médecin ORL et phoniatre, membre du Comité scientifique de l'association JNA, « *dormir dans un environnement calme à 30 dB permet au système auditif de récupérer et permet d'éviter stress, fatigue, dont fatigue auditive, mais aussi troubles généraux divers comme gastrite ou hypertension. Une bonne qualité de sommeil est alors mieux garantie pour être en forme et disponible dans les apprentissages, les tâches à réaliser au travail...* ». Or, de nombreux jeunes s'endorment avec leur MP3 et certains vivent dans un environnement sonore élevé.

L'enquête effectuée avec Ipsos laissait apparaître également que 50% des individus interrogés déclaraient subir une nuisance sonore pendant la journée et pour 21% pendant la nuit. Les cellules sensorielles de l'appareil auditif sont soumises à rude épreuve, peu nombreuses, elles s'abîment sous l'effet de la pression acoustique, s'usent avec le temps et ne peuvent plus transmettre des signaux au cerveau auditif. Ce dernier, cherchant notamment à donner du sens, aura du mal à décoder. Conséquences : fatigue, mal compréhension et difficultés de concentration sur la durée.

Un phénomène repéré dans toutes les tranches d'âge...

L'omniprésence du bruit et plus particulièrement les pratiques d'écoute de musique amplifiée ne concerne pas uniquement les jeunes. En effet, les quarantenaires d'aujourd'hui ont découvert le "walkman" puis le développement du numérique avec le MP3. Ils ont donc intégré ces pratiques d'écoute et d'exposition sonore à leur mode de vie. Ces usages peuvent venir fragiliser le système auditif et accélérer le vieillissement naturel des cellules sensorielles avec l'âge. Aux côtés de ces pratiques, subsiste une omniprésence du bruit dans tous les lieux de vie. A tel point que vivre dans le bruit deviendrait "normalité". La fatigue auditive ou la perte des capacités auditives peut donc être présente chez un certain nombre d'in-





dividus. Cela peut générer difficultés de compréhension lors de réunions, fatigue récurrente, manque de vigilance, frein à l'évolution professionnelle et tendance au retrait de la vie du groupe.

La santé auditive est un facteur de bonne santé et de Bien Vivre. Il est important de connaître l'état de ses capacités auditives et d'agir le cas échéant. Des solutions individuelles et collectives existent pour continuer à rester dynamique. Toutes les générations sont concernées.

... Et très présent chez les seniors

Du fait de l'usure naturelle des cellules avec l'âge - phénomène de presbyacousie – la surdité est fortement présente chez les 60 ans et plus. Elle intervient insidieusement et des mécanismes naturels de compensation sont mis en place par les individus qui en souffrent. La moyenne d'âge de premier équipement en aides auditives reste de 70 ans en France. Ce qui est tardif. Car les impacts de la surdité sur le fonctionnement cognitif, le système psycho-comportemental sont démontrés par les différentes études réalisées. La perte de l'audition lorsqu'elle n'est pas gérée est un facteur aggravant du vieillissement et de la maladie d'Alzheimer. Lorsque l'équipement en aides auditives survient tardivement, il est alors difficile de s'adapter et les impacts psycho-comportementaux sont déjà bien ancrés.

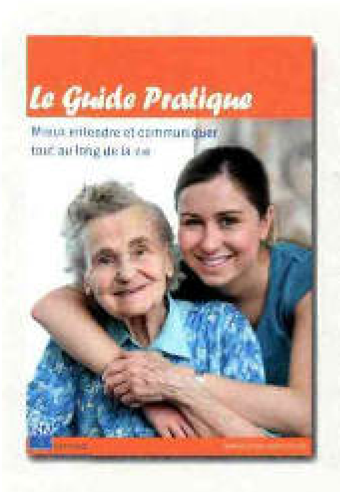
Il est donc important de connaître l'état de son capital auditif et de généraliser le bilan auditif dans le bilan général de santé. Aujourd'hui encore 1 français sur 2 n'a jamais fait tester son audition en France.

Le reste à charge demeure un frein à l'équipement qui pourtant contribue à un meilleur état de santé général par la relation sociale qu'il facilite.

Lors de la prochaine Journée Nationale de l'Audition, des tests gratuits de l'audition seront proposés partout en France et des actions seront planifiées dans les établissements et maisons de retraite. ■

La JNA 2014 en chiffres

- 2 202 participants officiels
- 1 403 audioprothésistes
- 4 service ORL
- 20 villes et mairies
- 141 établissements scolaires
- 20 centres d'information Jeunesse
- 90 associations de malentendants
- 84 résidences pour personnes âgées et maisons de retraite
- 2,2 millions de documents (brochures, affiches, DVD....) diffusés pendant la campagne
- Plus de 100 000 tests auditifs effectués



« Mieux entendre et communiquer, même au plus grand âge », un guide destiné aux aînés, à leurs aidants et à leurs familles

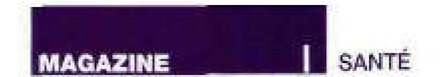
L'association édite un nouveau guide pratique de 16 pages, rédigé par les membres de son Comité scientifique, imprimé à 250 000 exemplaires et diffusé gratuitement à près de 5 000 EHPAD et "résidences services".

Soutenu par Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, ce guide pratique permettra aux aînés, à leurs familles, aux aidants et aux professionnels de santé de prendre conscience de l'importance de conserver de bonnes capacités auditives pour préserver le plus possible de capacités de communication. Et d'éviter tout repli social résultant de la surdité, facteur souvent aggravant de la perte d'autonomie et de maladies cognitives.

Ce guide, facile à lire, est divisé en quatre grands chapitres :

– Bien entendre pour bien communiquer, comprendre les impacts de la perte d'audition ;
– Être un aîné et s'épanouir malgré la perte d'audition et la surdité ;
– Conserver le contact avec le monde sonore ;
– Faciliter la vie collective de nos aînés au sein des établissements ou du domicile.

A noter que ce guide pratique et sa diffusion ont été réalisés avec le concours des partenaires de l'association : les groupes APICIL, Humanis, CNAV, Klésia, Lourmel, RSI, MNH, Mutuelle Intégrance et le soutien de l'Una, Association France Alzheimer, Association France Acouphènes, Fehap, Agevillage.com, Asipag, entre autres. Il fera partie des actions d'information et de sensibilisation de la prochaine Journée Nationale de l'Audition, le 12 mars prochain.



PAYS : France
PAGE(S) : 30
SURFACE : 92 %
PERIODICITE : Bimestriel
DIFFUSION : (27608)
► 1 janvier 2015 - N°384




MAGAZINE | SANTÉ

Préserver l'audition de nos enfants

Dans un monde devenu de plus en plus sonore, avec notamment l'utilisation courante d'écouteurs et de baladeurs MP3, les conseils pour préserver l'audition de nos enfants sont plus que jamais d'actualité. Prêtons leur l'oreille !

« Un jeune de 16 à 35 ans sur deux ressent ou a déjà ressenti des acouphènes passagers ou permanents », déplore Jean Stanko, audio-prothésiste (lire son témoignage ci-dessous). Un constat qui s'explique aisément : les jeunes vivent aujourd'hui dans un quotidien où le son a pris une part prépondérante : baladeurs MP3 et casques audio, oreillettes pour jouer aux jeux vidéo sur les ordinateurs ou écouter de la musique sur son portable, concerts de musique électronique...

Si les jeunes commencent à assimiler la question du danger lié au volume sonore, pour autant, ils font rarement le lien entre le volume et la durée. L'intensité (au-delà de 80 dB – décibels) est dangereuse pour l'oreille et la durée (au-delà d'une heure par jour) est fatigante. Nos 15 000 cellules ciliées qui transforment la vibration du son en information pour le cerveau se détruisent progressivement si le bruit est trop fort, et elles s'usent si le bruit dure dans le temps et vieillissent ainsi prématurément.

Conseils à écouter

« *Après avoir écouté une musique forte, assisté à un concert, joué dans une cour de récréation bruyante, il est souhaitable de mettre l'oreille au repos, dans le silence*, conseille le Dr Mireille Tardy, médecin ORL. *Les adolescents ne doivent en aucun cas modifier les casques des baladeurs et MP3 pour se procurer des sensations plus fortes ! Ces appareils sont limités de par la loi à 100 dB ce qui est déjà trop si on les écoute longtemps, soit plus d'une heure par jour !* ». Par ailleurs, lors des concerts, porter des protections d'oreilles s'avère indispensable, préconise Mireille Tardy. Mais cela ne suffit pas forcément, en particulier lorsque l'enfant est jeune. « *S'il se trouve près des baffles, la vibration est tellement forte qu'elle entre directement dans le crâne par l'os, c'est dangereux !* » prévient Jean Stanko. Lorsqu'il ressent une gêne ou un acouphène, l'enfant ne doit pas hésiter à en parler à adulte (parent, infirmière, surveillant, enseignant...). En cas d'exposition forte et grave au bruit, le premier réflexe est de mettre l'oreille au repos (silence) et de consulter en urgence. Plus on intervient vite, plus on peut agir sur le mal.

« *Mais la meilleure chose reste la prévention* » explique la spécialiste. Le test ORL tonal et verbal permet d'identifier clairement un trouble auditif, chez l'adolescent de plus de 16 ans surtout. Dernier conseil du Dr Tardy : « *s'endormir dans une atmosphère de 30 dB maximum, donc sans écouteurs, ni musique dans les oreilles* ». A bon entendeur. ■

MR

POINT DE VUE

Jean Stanko, *audio-prothésiste, président et co-fondateur de la JNA (Journée Nationale de l'Audition)*

« Prévenir plutôt que guérir »

« Nous avons créé l'association « Journée Nationale de l'Audition » il y a 18 ans pour informer la population, et en priorité les jeunes, des problèmes et risques de l'audition. Nous préférons prévenir que guérir lorsqu'il est trop tard. Notre rôle est surtout d'informer les écoles, en leur donnant des outils pédagogiques pour expliquer aux élèves comment fonctionne l'oreille, avec beaucoup de conseils (utilisation des MP3, écouteurs...). Près de 200 établissements participent chaque année à la campagne dont le point d'orgue en 2015 se situera le 12 mars prochain. Nous organisons des tests d'audition, des concerts pédagogiques, des rencontres-débats associant les familles, nous distribuons des kits de sensibilisation aux infirmier(e)s, profs de SVT...

Par exemple, le conte « la fabuleuse histoire de Tintamarre » touche les enfants d'âge primaire, alors que le programme « Nos oreilles, on y tient » s'adresse, lui, aux collégiens et lycéens *. Depuis notre création, la sensibilisation des jeunes a progressé, mais il reste encore beaucoup à faire ! »

* *Retrouvez les ouvrages et documents cités sur les sites de l'association : jna.org et nosoreilles-onytient.org*





PAYS : France
PAGE(S) : 7
SURFACE : 21 %
PERIODICITE : Trimestriel

DIFFUSION : (60000)

► 1 février 2015 - N°52







À L'ÉCOUTE

Journée mondiale de l'Audition

« Jeunes aujourd'hui, seniors demain : Quelle place occupe la santé auditive dans l'hygiène de vie des jeunes ? » C'est le thème de la 18e édition de la Journée Nationale de l'Audition, le Jeudi 12 mars 2015. Alors que la santé auditive s'avère être l'un des critères de santé à toutes les étapes de la vie, les pratiques sonores ne semblent pas changer. Il y a quelques années déjà, l'association JNA organisatrice en France de nombreuses campagnes de prévention dans le domaine de la santé auditive, avait déjà alerté l'opinion publique sur le réel danger auquel sont régulièrement exposés des millions de jeunes accros de musique amplifiée, via baladeurs mp3, concerts ou discothèques.... Devons-nous faire la sourde oreille face à ce qui peut être considéré comme un enjeu de santé publique hypothéquant potentiellement l'avenir du capital auditif d'une partie de la population ?



PAYS : France
PAGE(S) : 7
SURFACE : 7 %
PERIODICITE : Trimestriel

DIFFUSION : (132840)

► 1 janvier 2015 - N°105





L'AUDITION, UN TREMPLIN À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE

Tel est le thème de la Journée nationale de l'audition (JNA) du 12 mars prochain. Une attention plus particulière sera portée sur la santé auditive des jeunes, assez préoccupante : « Jeunes aujourd'hui, actifs et seniors demain », dit le slogan de cette 18e campagne. www.journee-audition.org

Ortho Magazine
► 1 janvier 2015 - N°116
PAYS : France
PAGE(S) : 11
SURFACE : 13 %
PERIODICITE : Bimestriel




Grand âge : un guide pratique sur l'audition

Au grand âge, la surdité accompagne les autres effets du vieillissement. Celle-ci impacte fortement les relations et peut générer une véritable rupture avec le monde sonore et, plus particulièrement, avec les autres. Or, la relation sociale est le plus puissant stimulant cognitif.

Pour répondre aux attentes des personnes âgées et des aidants professionnels et familiaux l'association JNA (Journée nationale de l'audition) a mis en ligne le guide pratique téléchargeable gratuitement *Mieux entendre et communiquer, même au grand âge.*

Ce guide gratuit de 16 pages explique par le détail, les tenants et les aboutissants de la perte d'audition avec toute une partie dédiée aux solutions existantes sur le marché.

À noter que la 18e Journée nationale de l'audition aura lieu le 12 mars sur le thème "Jeunes aujourd'hui, seniors demain". ■

• *www.journee-audition.org*

Essentiel Santé magazine

PAYS : France
PAGE(S) : 20
SURFACE : 19 %
PERIODICITE : Bimestriel
DIFFUSION : (2300000)

► 1 février 2015 - N°37

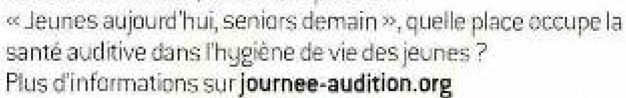




PRÉVENTION

JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

Comme chaque année, le 2e jeudi du mois de mars, a lieu la Journée nationale de l'audition. Diverses animations seront proposées dans toute la France (conférences, expositions, débats, concerts pédagogiques, tests de l'audition gratuits) pour nous inciter à prendre soin de nos oreilles. Le thème de cette 18e édition, le 12 mars prochain : « Jeunes aujourd'hui, seniors demain », quelle place occupe la santé auditive dans l'hygiène de vie des jeunes ? Plus d'informations sur **journee-audition.org**





À lire aussi
« Audition : vrai ou faux ? »
www.essentiel-sante-magazine.fr

JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

Le jeudi 12 mars 2015 se tiendra la 18e Journée Nationale de l'Audition. De nombreux spécialistes proposeront au public d'effectuer un bilan auditif et répondront à toutes les interrogations des personnes désireuses de mieux être informées sur leur capital auditif. **www.journee-audition.org** - Les participants près de chez vous, à Asnières : **Centre Audika 104, rue des Bourguignons. Tél.: 01 40 86 48 05 et Optical Center 96, rue des Bourguignons. Tél.: 01 55 02 00 00.** Rdv préalable recommandé.



PAYS : France

PAGE(S) : 86

SURFACE : 6 %

PERIODICITE : Bimestriel

RUBRIQUE : Actualites

► 1 novembre 2014 - N°6







18ème Journée Nationale de l'Audition

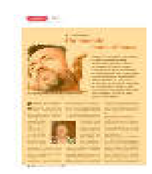
Jeunes aujourd'hui, seniors demain

Jeudi 12 Mars 2015

Association JNA

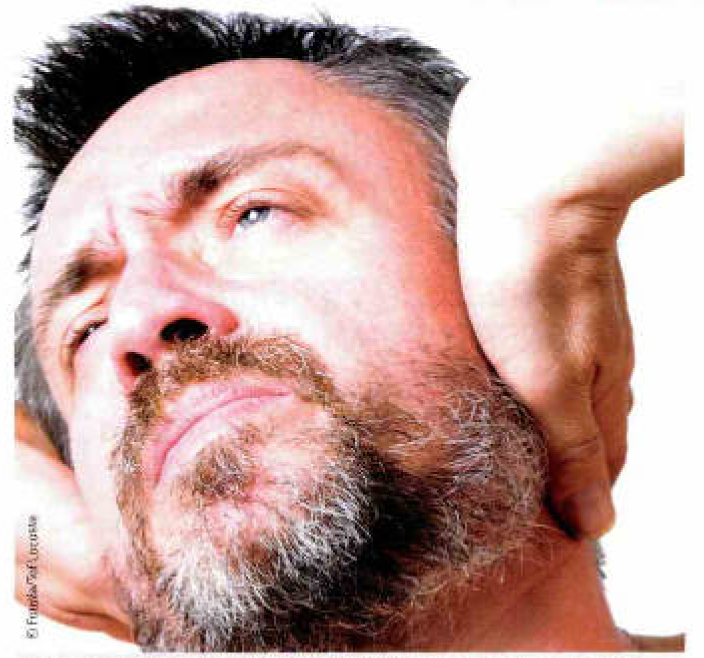
http://www.journee-audition.org/





ACOUPHÈNES

Un monde sans silence



Il y aurait chaque année entre 200 et 300 000 nouveaux cas de personnes souffrant d'acouphènes et parmi elles de plus en plus de jeunes

Dans la rue, au travail, à la maison, dans les grandes surfaces... partout, nous sommes soumis au bruit dont le niveau sonore a augmenté de façon significative au fil des années, avec de multiples conséquences pour la population. Les acouphènes en font partie. À l'occasion de la Journée nationale de l'audition qui a lieu le 13 mars, *Être Handicap Information* fait le point sur la manière dont on vit avec ces bruits fantômes.

Sifflements, bourdonnements, chuintements... Les personnes qui vivent avec des acouphènes doivent supporter ponctuellement ou en permanence des bruits parasites et obsédants ne provenant pas de leur environnement et qu'ils sont la plupart du temps seuls à entendre.
10 à 12 millions de Français seraient concernés. Il y aurait entre 200 et 300 000 nouveaux cas par an, mais toutes les personnes atteintes ne consultent pas et aucune étude épidémiologique n'a pour le moment permis d'évaluer leur nombre avec précision. Pourtant, une chose est sûre : il est en augmentation, surtout chez les jeunes.
Dans 60 % des cas, les troubles peuvent être associés à de l'hyperacousie, hypersensibilité de l'ouïe conduisant à une intolérance aux bruits perçus comme ordinaires par les autres, et dans 90 % des cas à une perte auditive.
« Il n'y a pas un acouphène mais des acouphènes », précise Roselyne Nicolas, présidente de l'association France acouphènes (photo ci-contre). *« Traumatisme acoustique, vieillissement de l'oreille mais aussi pathologie du système auditif ou choc émotionnel dû à un stress professionnel ou personnel, les causes d'acouphènes sont multiples et produisent autant de symptômes que de solutions éventuelles. »*
Les acouphènes constituent un véritable enjeu de santé publique au regard de son coût très élevé pour la société en termes d'absentéisme professionnel, de nomadisme médical et d'examens multiples, sans oublier les conséquences familiales, personnelles et psychologiques qu'ils entraînent.

Détresse et isolement

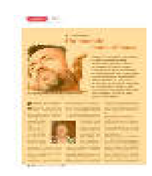
Fatigabilité, problèmes de concentration et de sommeil, anxiété, dépression et, dans tous les cas, profonde détresse et isolement, les conséquences de ces troubles conduisent à une exclusion sociale fréquente pouvant même aller jusqu'au suicide.
Alexandre a 39 ans. Devenu acouphénique et hyperacousique en 1995 suite à un concert, il a réussi dans un premier temps à gérer ces handicaps en évitant les bruits agressifs (travaux, tondeuses, cris d'enfants...) qui provoquaient chez lui des douleurs pouvant durer plusieurs semaines. *« Vivre au calme m'a permis de stabiliser mon état à partir de 1997. Mais sur les conseils de différents médecins et d'associations,*



PAYS : France
PAGE(S) : 42-43
SURFACE : 165 %
PERIODICITE : Bimestriel

► **1 mars 2015 - N°135**





qui recommandent de s'exposer au bruit, j'ai décidé de vivre à nouveau normalement. Malheureusement, en l'espace de sept mois, mon état s'est progressivement et irréversiblement dégradé. J'ai suivi une thérapie sonore basée sur l'écoute de bruits blancs [voir ci-dessous, ndlr], *sans résultat. Aujourd'hui, je vis tant bien que mal avec ma pathologie, car la médecine est impuissante et les ORL ne sont pas encore prêts à le reconnaître. »*

Une absence de réponse médicale

Bien qu'il y ait des avancées dans le domaine de la recherche, à ce jour aucun traitement ne guérit les acouphènes. Seules existent des solutions pour en diminuer les inconvénients.

Les thérapies sonores, par exemple, envoient dans l'oreille un son nouveau appelé "bruit blanc", qui vient masquer l'acouphène. Le cerveau s'y habitue plus facilement car ce son, étant extérieur, ne génère pas la même anxiété ni la même émotion. *« Bien qu'il n'y ait rien à faire en ce qui concerne l'ouïe proprement dite, un nombre croissant d'équipes pluridisciplinaires se mettent en place,* explique Roselyne Nicolas. *Audioprothésistes, médecins acupuncteurs, ostéopathes, sophrologues permettent de soulager et soutenir le patient, de le prendre en charge dans sa globalité afin de diminuer les inconvénients des acouphènes. »*

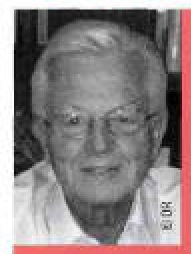
Pourtant, la majorité des personnes qui souffrent d'acouphènes se retrouvent livrées à elles-mêmes. Selon une enquête Ipsos-JNA-Crédit Agricole (www.journee-audition.org/pdf/synthese-enquete2014.pdf), 53 % des personnes ayant consulté un médecin n'ont reçu ni conseil ni prescription. C'est le cas de Thierry, 56 ans, agriculteur dans la Sarthe et musicien à ses heures. Un matin de 2002, après une saison de travaux agricoles, il s'est réveillé avec de forts sifflements dans les oreilles. *« J'ai immédiatement consulté un médecin qui m'a dit que ce n'était pas grave et que cela allait disparaître dans huit jours,* raconte-t-il. *Pourtant, huit jours plus tard, je ne ressentais aucune amélioration. Il m'a alors envoyé chez un ORL qui m'a fait passer divers examens pour finalement conclure que j'avais une perte auditive due à un traumatisme sonore, que ça s'appelait des acouphènes, qu'il n'y avait rien à faire à part m'habituer. J'étais effondré... Depuis, malgré les précautions prises, les périodes d'habituation et d'aggravation ont alterné, les traitements aussi, principalement anxiolytiques, et mon audition a continué de baisser. Je ne suis pas sûr d'être capable de travailler jusqu'à la retraite et j'ai même été obligé d'embaucher un ouvrier agricole que je paie avec mon salaire. J'ai essayé de changer de métier, mais à chaque tentative, il y avait trop de bruit. Je dois me rendre à l'évidence : je vais devenir sourd avec des acouphènes extrêmement fatigants et seule la pensée de voir grandir ma fille me donne le courage de continuer à lutter. »*

La lutte pour une reconnaissance administrative et financière a encore du mal à trouver des effets concrets, car si les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) peuvent accorder aux personnes concernées le statut de travailleur handicapé avec aménagement de poste, il reste très difficile de faire prendre en charge les appareils auditifs parfois nécessaires, que ce soit pour atténuer les acouphènes ou améliorer l'audition.

■ **Frédérique Meunier**

TÉMOIGNAGE

Dr Michel Paolino,



ORL et directeur de l'Institut méditerranéen de recherche et de traitement des acouphènes (Imerta)

« Les pouvoirs publics sont inexistants dans le domaine des acouphènes et il n'existe aucune information, alors qu'il serait facile de faire des spots à la télévision pour alerter le plus grand nombre. La prévention est essentielle et doit cibler les professions exposées au bruit. Même si le législateur a mis en place des normes concernant le bruit à respecter, l'information a du mal à passer. Le milieu artistique, lui, est plus au fait des matériels élaborés tels que les protections acoustiques sur mesure et les filtres.

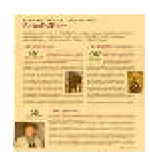
Les ORL ont tendance encore aujourd'hui à ne délivrer qu'un seul message au patient : « On ne peut rien faire. » C'est la pire chose qu'il puisse entendre, car le ressenti de l'acouphène va augmenter et sa vie devenir de plus en plus insupportable.

Il existe pourtant aujourd'hui de nombreuses études et des recherches sur les thérapies par le son, les médicaments, la manière de vivre, de s'alimenter... Il est important d'explorer toutes les zones d'impact des acouphènes pour comprendre pourquoi, sur deux personnes qui vivent de la même manière, une seule va développer des acouphènes.

Plusieurs centaines de personnes testent actuellement un produit anti-glutamate – un neurotransmetteur – qui donne, dans certains cas, de très bons résultats. »

Contacts et liens utiles

Journée nationale de l'audition :
www.journee-audition.org
Imerta : www.imerta.fr
Association France acouphènes :
www.france-acouphenes.org
Permanence téléphonique de l'association : 0820 222 213
Afrepa : Association française des équipes pluridisciplinaires en acouphénologie
www.afrepa.org

HANDICAP ET EMPLOI AU CRÉDIT AGRICOLE

Sensibiliser...

Les Caisses régionales de Crédit Agricole conduisent des actions de sensibilisation depuis plusieurs années, mais des tendances se font jour. Trois témoignages dans les Caisses Val-de-France, Brie-Picardie et Alsace-Vosges.

... Pour recruter



Le 9 décembre dernier, la Caisse régionale Brie-Picardie a organisé une Rencontre handicap et emploi à Amiens. Martial Bertrand et Clément Lechevrel, correspondants handicap, reviennent sur les enjeux de cet événement :

« Notre Caisse régionale a ouvert cette année une importante campagne de recrutement (200 CDI) et nous avons organisé une matinée dans nos locaux à Amiens, au cours de laquelle nous avons reçu des candidats potentiels et communiqué sur notre politique handicap et les postes que nous proposions. Elle a permis la rencontre avec nos partenaires (Pôle emploi, Cap Emploi, ESC Amiens...). En prévision de cet événement, nous avions beaucoup communiqué auprès de nos partenaires et du grand public, sur divers supports (presse écrite, Web, réseaux sociaux) et en interne *via* nos sites Internet et intranet. L'enjeu est de recevoir un maximum de candidats et de récolter de nombreux CV, tant il est vrai qu'en dehors de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, nous rencontrons des difficultés à recueillir des CV. Nous aurions souhaité accueillir encore plus de candidats, mais nous avons à cette occasion pu détecter plusieurs profils intéressants. »



... Pour mettre en valeur



Correspondante handicap de la Caisse régionale Alsace-Vosges, Astrid Saula a mis en place une action de sensibilisation pour intensifier le recours au secteur du travail protégé et adapté :

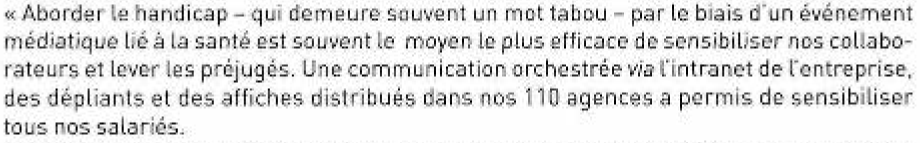
« Afin de mettre l'accent sur le redéploiement de notre partenariat avec le secteur du travail protégé et adapté, nous avons mis en place une action de communication et de sensibilisation dans nos agences. À l'occasion de la Saint-Nicolas et de Noël derniers, nous leur avons proposé l'installation d'un sapin par les Adapéi[1] des trois départements dans lesquels nous sommes implantés. Nos agences ont répondu avec beaucoup d'enthousiasme à ce projet, qui a nécessité la mobilisation de divers services de la Caisse régionale. Le thème fédérateur de Noël a permis de sensibiliser aussi bien nos collaborateurs que nos clients sur l'intégration des personnes handicapées dans l'entreprise. »



1. Adapéi du Bas-Rhin, AEA (Alsace entreprise adaptée) 68 et Adapéi 88.

... Pour prévenir





Au sein de la Caisse régionale Val-de-France, Jocelyne Crèche, référente handicap en charge de la diversité, a mené une action de sensibilisation à l'occasion de l'édition 2014 de la Journée nationale de l'audition :

« Aborder le handicap – qui demeure souvent un mot tabou – par le biais d'un événement médiatique lié à la santé est souvent le moyen le plus efficace de sensibiliser nos collaborateurs et lever les préjugés. Une communication orchestrée *via* l'intranet de l'entreprise, des dépliants et des affiches distribués dans nos 110 agences a permis de sensibiliser tous nos salariés.

L'audition est une question cruciale en entreprise. Des troubles auditifs peuvent entraîner des problèmes de communication ou d'isolement qui risquent de nuire au travail d'une équipe. Il est important d'expliquer à nos collaborateurs l'intérêt d'en parler et de rappeler les mesures mises en place dans l'entreprise comme la participation à la prise en charge du coût de l'appareillage. Nous avons eu d'excellents retours sur cette action et huit personnes nous ont contactés pour être accompagnées dans leurs démarches. »



■ Willy Persello

Notre Temps Santé
► 1 mars 2015 - N°4

PAYS : France
PAGE(S) : 7
SURFACE : 9 %
PERIODICITE : Trimestriel

DIFFUSION : 729813





Sur notre agenda

L'accès à cet article n’est pas autorisé par l'éditeur.
Kantar Media met tout en œuvre pour obtenir un rétablissement de l'accès à la copie digitale de ce support.

The access to the article has been restricted by the publisher.
Kantar media is doing its maximum to gain the digital copyright on this title.

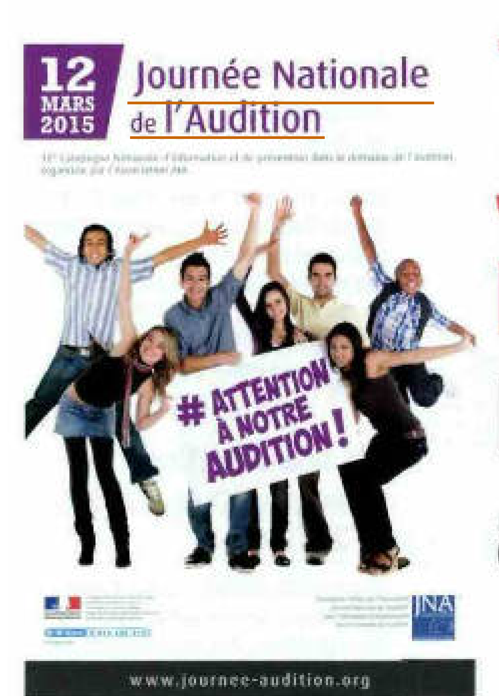
ORL Autrement

PAYS : France
PAGE(S) : 40-41
SURFACE : 143 %
PERIODICITE : Trimestriel

► 1 janvier 2015 - N°22







18ème édition de la Journée Nationale de l'Audition

La place de la santé auditive au programme

La prochaine Journée Nationale de l'Audition se tiendra le jeudi 12 mars 1015. La campagne choisie portera sur le thème "Jeunes aujourd'hui, seniors demain": quelle place occupe la santé auditive dans l'hygiène de vie des jeunes ?"

Il y a quelques années déjà, l'association avait alerté l'opinion publique sur le réel danger, par le biais d'une enquête, auquel sont régulièrement exposés des millions de jeunes accros de musique amplifiée, via baladeurs mp3, concerts ou discothèques...

Faut-il s'inquiéter de la santé auditive des jeunes ?

Lors de cette enquête portant sur "Le capital auditif des jeunes est-il en danger ?" réalisée à l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition il y a trois ans, près de 1 jeune sur 3 déclarait écouter de la musique via son baladeur MP3, PC ou chaîne Hi-Fi durant 2 à 3 heures par jour. L'enquête avait révélé par ailleurs que plus de 2 jeunes sur 3 écoutaient de la musique amplifiée entre 1 à 2 heures chaque jour. Enfin, 52 % d'entre eux, avaient déclaré ressentir de la fatigue, de la lassitude ou des maux de tête, 42% des acouphènes après une exposition au bruit (baladeur, concerts, discothèques...).

Cette tendance s'est confirmée lors de la dernière Journée Nationale de l'Audition qui s'est tenue en mars dernier sur le thème "Acouphènes et hyperacousie : quelles solutions ?" lors de laquelle 56 % des jeunes de 16 à 34 ans avaient indiqué avoir déjà ressenti des acouphènes ou souffrir d'acouphènes.

Quelles incidences des pratiques sonores sur la santé auditive ?

L'association rappelle qu'une pression acoustique constante laisse à craindre une fatigue auditive ou un trouble plus avéré de l'audition, allant de la surdité légère au Traumatisme Sonore Auditif pouvant générer une surdité moyenne à sévère en quelques secondes. Selon Mireille Tardy, médecin ORL et phoniatre, membre du Comité scientifique de l'association JNA, *« dormir dans un environnement calme à 30 dB permet au système auditif de récupérer et permet d'éviter stress, fatigue, dont fatigue auditive, mais aussi troubles généraux divers comme gastrite ou hypertension. Une bonne qualité de sommeil est alors mieux garantie pour être en forme et disponible dans les apprentissages, les tâches à réaliser au travail... »*. Or, de nombreux jeunes s'endorment avec leur MP3 et certains vivent dans un environnement sonore élevé.

L'enquête effectuée avec Ipsos laissait apparaître également que 50% des individus interrogés déclaraient subir une nuisance sonore pendant la journée et pour 21% pendant la nuit. Les cellules sensorielles de l'appareil auditif sont soumises à rude épreuve, peu nombreuses, elles s'abîment sous l'effet de la pression acoustique, s'usent avec le temps et ne peuvent plus transmettre des signaux au cerveau auditif. Ce dernier, cherchant notamment à donner du sens, aura du mal à décoder. Conséquences : fatigue, mal



PAYS : France
PAGE(S) : 6
SURFACE : 30 %
PERIODICITE : Bimestriel

DIFFUSION : (6000)

► 1 mars 2015 - N°112





Audition, communication et grand âge

Le 12 mars 2015, la Journée nationale de l'audition (JNA) est l'occasion de rappeler que la perte de ce sens est un facteur de risque des maladies de la mémoire. Elle concerne 40 % des 60-70 ans et plus de 50 % des plus de 80 ans. Il s'agit d'un phénomène naturel de vieillissement des cellules sensorielles de l'oreille appelée la presbyacousie. Ainsi pour prévenir les maladies de la mémoire, il faut privilégier les interactions sociales et les stimulations intellectuelles, avoir des activités physiques régulières, une alimentation équilibrée, traiter les risques cardiovasculaires, prévenir et traiter les déficits sensoriels auditifs. Une mauvaise audition gêne l'apport d'informations et provoque une moindre stimulation du cortex auditif. Lorsque les deux phénomènes se conjuguent, l'état des patients se dégrade très vite. Les neurones qui ne sont plus sollicités finissent par mourir. À l'inverse, on peut supposer que les lésions qu'engendre la maladie d'Alzheimer aggravent la perte de l'audition. Ces lésions interviennent effectivement dans la zone temporale proche du cortex auditif. L'association JNA diffuse ainsi un guide pratique "Mieux entendre et communiquer, même au grand âge" qui aide à mieux gérer la relation lors de l'accompagnement et éviter la rupture avec le monde sensible ou avec les autres. ■


© Alexander Raths/Fotolia.com

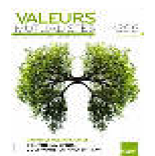
Nathalie Debertrand

Pour en savoir plus :
www.journee-audition.org



PAYS : France
PAGE(S) : 30-31
SURFACE : 144 %
PERIODICITE : Bimestriel

DIFFUSION : (1800000)
JOURNALISTE : Isabelle Guardiola




► 1 mars 2015 - N°295

BRUIT ET LIEUX PUBLICS : QUI S'EN SOUCIE ?

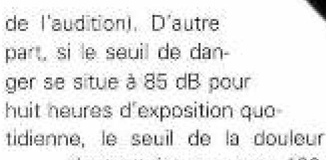


Annonces répétées en gare, matraquage publicitaire dans des centres commerciaux, brouhaha dans des restaurants... Les conséquences du bruit dans les espaces publics sur la santé sont-elles anodines ?

Étonnamment, les épidémiologistes ne se sont pas penchés sur les nuisances sonores dans les lieux publics. « *Ce sont des espaces de transition dans lesquels les usagers sont exposés durant de courtes périodes à des niveaux sonores importants, comparativement aux travailleurs* », note Valérie Rozec, docteure en psychologie de l'environnement et chargée d'études et de recherche au Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB). Ce qui pose problème pour la santé est en effet le temps d'exposition : « *On sait ainsi que, si on a été toute la journée dans un lieu bruyant et que le soir on s'endort dans un endroit calme, on aura un retard d'endormissement dû à cette énergie sonore accumulée.* »

Des nuisances sonores insidieuses

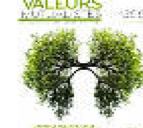
Des mesures prises avec un sonomètre dans le métro parisien ont, pourtant et par exemple, relevé des valeurs de crête pouvant atteindre 80 décibels (dB) à certains moments, correspondant à un seuil d'alerte pour une exposition quotidienne de huit heures. Mais aucune réglementation ne s'exerce en la matière dans les lieux publics pour les simples usagers, si ce n'est en ce qui concerne les endroits diffusant de la musique amplifiée régis par le Code de l'environnement (discothèques, salles de concert).



Le décret n° 98-1143 du 15 décembre 1998 en limite à 105 dB, en moyenne, les niveaux sonores. « *Il faut plus de seize heures de repos à nos oreilles pour récupérer de deux heures passées à écouter de la musique à 105 dB. Qui respecte ce conseil ?* », interroge Sébastien Leroy, porte-parole de l'association JNA (Journée nationale de l'audition). D'autre part, si le seuil de danger se situe à 85 dB pour huit heures d'exposition quotidienne, le seuil de la douleur n'est atteint que vers 120 dB. Les lésions ne sont donc pas perceptibles sur le coup.

Un début de prise de conscience

Dans les magasins, la législation du travail fixe, pour les salariés, la limite à 80 dB sur huit heures. Certaines enseignes, diffusant régulièrement de la musique amplifiée afin d'inciter à l'achat, avec beaucoup de basses pour séduire les jeunes, peuvent obtenir des dérogations : la limite est alors tolérée à 94 dB. « *Certains clients se sentent*


PAYS : France
PAGE(S) : 30-31
SURFACE : 144 %
PERIODICITE : Bimestriel
DIFFUSION : (1800000)
JOURNALISTE : Isabelle Guardiola


► 1 mars 2015 - N°295

RENDEZ-VOUS

Organisée par l'association JNA, la 18e édition de la Journée nationale de l'audition se déroulera le 12 mars 2015 sur le thème « Jeunes aujourd'hui, seniors demain : la santé auditive devient-elle un enjeu de société ? »

Pour en savoir plus : **journee-audition.org**

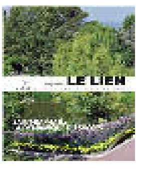
agressés et sont moins disposés à un achat dans ces conditions, remarque Sébastien Leroy. *Du coup, un marketing sensoriel est aujourd'hui développé (bruits d'oiseaux, musique zen, diffusion d'huiles essentielles, lumières douces...)* » La tolérance au bruit se réduit. Transporteurs, industriels, villes en prennent aussi conscience, innovations technologiques et initiatives à l'appui : rails avec semelles composites et/ou meulés pour réduire le bruit de roulement au moteur d'avions, façades et toits d'immeubles végétalisés servant d'écrans anti-bruit, cloisons acoustiques mobiles et sous plafonds pour faire baisser les 85 dB des cantines scolaires, zones calmes dans les villes (parc ou ilot où le bruit n'excède pas 45 dB)... Des premières solutions de gestion du bruit dans l'environnement, encore trop rares.

Isabelle Guardiola



PAYS : France
PAGE(S) : 18
SURFACE : 77 %
PERIODICITE : Bimestriel

► 1 mars 2015 - N°116






UN ESPACE SENIOR

Extrêmement dynamique

IMPLIQUER LES SENIORS DANS LA PROGRAMMATION DES ACTIONS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET D'ORGANISATION D'ACTIVITÉS EST UN SOUHAIT TRÈS FORT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE QUI, DE FAIT, PROPOSE RÉGULIÈREMENT DES RÉUNIONS DE TRAVAIL À CES RAPHAËLOIS PLEIN D'ENTRAIN. ENRICHI DE LEURS SUGGESTIONS, L'AGENDA DE CE PREMIER SEMESTRE EST PARTICULIÈREMENT FOURNI EN ÉVÉNEMENTS.

Des animations

Parmi les activités définies, il y a les ateliers d'échecs (chaque jeudi de 13 h 30 à 16 h 30) animés par un professeur, ainsi que l'initiation à l'informatique (mardis et mercredis matins de 9 h 00 à 11 h 00) qui permet à chacun de se familiariser avec les bases et Internet. Une participation de 5 euros par atelier est demandée.

Renseignements et inscriptions au 04 94 19 59 97.

De la prévention

Des rencontres mensuelles sont organisées dans le cadre du « Cycle d'information et de prévention santé seniors », en présence de professionnels spécialisés. Celles-ci sont menées sous l'égide de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée. Journée nationale de l'audition (19 mars) ; Comment préserver notre mémoire et notre équilibre (23 avril) ; Prévention de la vaccination (19 mai). C'est aussi l'action de prévention « Mars Bleu » concernant le cancer colorectal en partenariat avec l'Hôpital Intercommunal (17 mars). Toutes ces rencontres se tiennent au théâtre Le Forum, 83 boulevard de la Mer, à Fréjus.

Renseignements et inscriptions au 04 94 19 10 94.

Des voyages et des excursions

Localement ou à travers la France, visites et séjours permettent à chacun de découvrir la richesse patrimoniale du territoire mais aussi de tisser de formidables liens et de rompre avec une certaine solitude. Des visites des « Belles demeures » raphaëloises (13 mars et 17 avril) à la découverte du site de l'île d'Or (9 avril) et de la plage du débarquement de Provence (15 avril) au séjour d'une semaine à Evian-les-Bains en pension complète (du 27 juin au 4 juillet) ce premier semestre réserve d'ores et déjà de magnifiques surprises à tous.

Renseignements et inscriptions au 04 94 19 59 97.



PAYS : France
PAGE(S) : 18
SURFACE : 77 %
PERIODICITE : Bimestriel

► 1 mars 2015 - N°116







Thés dansants

Gratuit : jeudi 12 mars Orchestre « Souvenirs, souvenirs »
Payant : mardi 5 mai
Orchestre « Cormanotours »
Inscriptions auprès du C.C.A.S. (125 rue Jules Ferry).
Informations : 04 94 19 59 97.

Animations à la Résidence « Les Acacias »

Tous les après-midi, des animations gratuites et ouvertes à tous les retraités raphaëlois sont organisées à la Résidence « Les Acacias ». Venez participer aux ateliers créatifs, aux après-midi dansants ou encore aux lotos et autres jeux de salon dans une ambiance conviviale.
Renseignements et obtention des programmes mensuels d'animations :
Résidence « Les Acacias »
103 Avenue du Commandant Charcot, Tel : 04 94 95 96 88.

Espace club du Dramont

Tous les après-midi, en présence d'une animatrice, venez partager un moment de convivialité autour d'ateliers et d'animations variés.
Chemin des sangliers
Quartier du Dramont
Tel : 04 94 82 07 88.

Pour plus de renseignements
CCAS : 04 94 19 51 20
et sur le site de la Ville :
www.ville-saintraphael.fr
Tél. : 04 94 19 59 97
ou 04 94 19 10 94



PAYS : France
PAGE(S) : 5
SURFACE : 21 %
PERIODICITE : Trimestriel

► **1 avril 2015 - N°27**







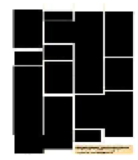
À L'ÉCOUTE

Journée mondiale de l'Audition

« Jeunes aujourd'hui, seniors demain : Quelle place occupe la santé auditive dans l'hygiène de vie des jeunes ? » C'est le thème de la 18e édition de la Journée Nationale de l'Audition, le Jeudi 12 mars 2015. Alors que la santé auditive s'avère être l'un des critères de santé à toutes les étapes de la vie, les pratiques sonores ne semblent pas changer. Il y a quelques années déjà, l'association JNA organisatrice en France de nombreuses campagnes de prévention dans le domaine de la santé auditive, avait déjà alerté l'opinion publique sur le réel danger auquel sont régulièrement exposés des millions de jeunes accros de musique amplifiée, via baladeurs mp3, concerts ou discothèques... Devons-nous faire la sourde oreille face à ce qui peut être considéré comme un enjeu de santé publique hypothéquant potentiellement l'avenir du capital auditif d'une partie de la population ?

THINKSTOCK





AGENDA

RENDEZ-VOUS

Jeudi 12 février • de 9h à 11 h et de 14h à 16 h
Distribution Pass bus Symphonie et Mélodie
Hôtel de Ville - Selon barème
Contact : 03 83 51 80 04

Mar. 24 fév. • de 18h30 à 20h15
Conférence-atelier "Apnées du sommeil et diagnostic"
Ferme du Charmois - Entrée libre
Contact : 03 83 51 80 88



Jeudi 26 février • de 9h à 11h
Médiation familiale
Maison des Familles - gratuit
Sur inscription au 03 83 51 80 89

Jeudi 26 février • de 14h à 15h
Atelier "massage bébé" pour parents et enfants âgés de 1 à 7 mois
Maison des Familles - gratuit
Sur inscription au 03 83 51 80 89

Jeudi 5 mars • de 9h à 11h et de 14 h à 16h
Distribution Pass bus Symphonie et Mélodie
Hôtel de Ville - Selon barème
Contact : 03 83 51 80 04

Du 7 au 22 mars • de 14h à 19h
Fête foraine
Place du Benelux
Contact : 03 83 51 80 49

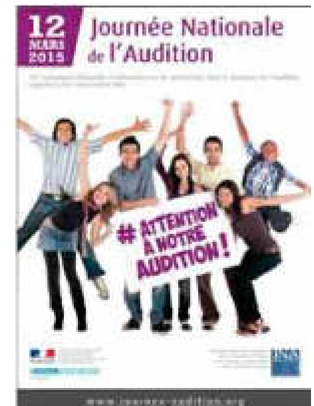
Mardi 10 mars • de 9h15 à 11h15
Ateliers "massage bébé" pour parents et enfants âgés de 1 à 7 mois
Maison des Familles - gratuit
Sur inscription au 03 83 51 80 89



Jeudi 12 mars • de 9h à 11h
Médiation familiale
Maison des Familles - gratuit
Sur inscription au 03 83 51 80 89



Jeudi 12 Mars • de 9h à 12h30
Journée nationale de l'audition.
Information et dépistages gratuits.
Centre commercial les Nations
Contact : 03 83 51 80 88



Jeudi 19 mars • 15h30
Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires des combats de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Monument aux Morts
Entrée libre - 03 83 51 80 49

Mar. 24 mars • de 9h15 à 10h15
Atelier "massage bébé" pour parents et enfants âgés de 8 à 18 mois
Maison des Familles - gratuit
Sur inscription au 03 83 51 80 89

Jeudi 26 mars • de 9h à 11h
Médiation familiale
Maison des Familles - gratuit
Sur inscription au 03 83 51 80 89

Lundi 30 mars • 19h
Conseil municipal
Hôtel de ville - Entrée libre

Mardi 31 mars • 20h
Conseil de quartier Sainte-Colette
Ecole élémentaire Jean Macé
Entrée libre - 03 83 51 80 95

Jeudi 2 avril • de 9h à 11h et de 14 h à 16h
Distribution Pass bus Symphonie et Mélodie
Hôtel de Ville - Selon barème
Contact : 03 83 51 80 04

Dimanche 26 avril • 10h30
Journée du souvenir
Monument aux morts
Entrée libre - 03 83 51 80 49

Mardi 28 avril • de 9h à 13h
Rencontres intercommunales pour l'emploi
Préparation à l'entretien d'embauche.
Centre des Ecraignes, rue Albert 1er à Villers-lès-Nancy
Entrée libre - 03 83 51 89 45

Mardi 28 avril • 15h
Pièce théâtrale "Et si on cohabitait ?"
La Ferme du Charmois
Entrée libre - 03 83 51 80 29

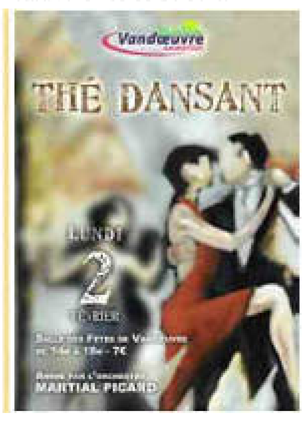


Mardi 28 avril • 20h
Conseil de quartier Embellie-Mairie
Ecole élementaire Brossolette
Entrée libre - 03 83 51 80 95

Mercredi 29 avril • de 9h à 13h
Rencontres intercommunales pour l'emploi
Matinée de rencontre entre demandeurs d'emploi et recruteurs.
Salle des Fêtes - Entrée libre
Contact : 03 83 51 89 45

ANIMATIONS

Lundis 9, 16, 23 février ; 2, 9, 23 et 30 mars ; 13 et 27 avril • de 14h-18h
Thé dansant
organisé par Vandœuvre Animation.
Salle des Fêtes de Vandœuvre
Tarif : 7€ - 03 83 51 80 49



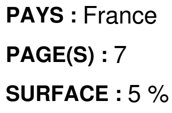
SPORTS

Vendredis 13 février ; 6, 13 et 27 mars ; 10 avril
GVAHB – Matchs D2 handball masculin • 20h30
Parc des Sports
Tarif : 6€ - 03 83 53 55 55

Sam. 21 fév. et 14 mars • 20h
VNVB – Matchs Div. Excellence volley féminin
Parc des Sports
Tarif : 5€ - 03 83 51 25 68

Mercredi 8 avril • de 13h à 18h
Les Trophées du Fair Play
Terrain J. Sonnet, Parc des Sports
Contact : 03 83 51 86 36

Vivre à Angers



PAYS : France
PAGE(S) : 7
SURFACE : 5 %
PERIODICITE : Bimestriel

► **1 mars 2015 - N°389**

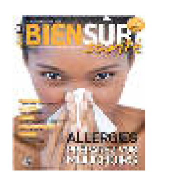
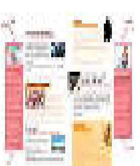




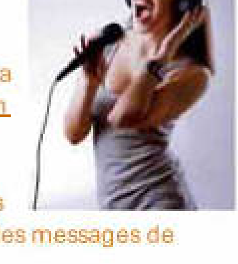
LE SAVIEZ-VOUS ?

Où en est la santé auditive des jeunes ?

Jeudi 12 mars, journée nationale de l'audition, la Ville, l'association Surdi 49 et le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) se penchent sur les risques auditifs chez les jeunes. Des temps d'information et de dépistage sont proposés près de la bibliothèque universitaire Belle-Beille, boulevard Lavoisier, de 10h à 16h.


PAYS : France
PAGE(S) : 5
SURFACE : 19 %
PERIODICITE : Bimestriel
DIFFUSION : (217910)
► 1 mars 2015 - N°46



Durs d'oreille
A l'écoute des jeunes



Le sondage réalisé par l'association JNA à l'occasion de la 18e édition de la dernière Journée Nationale de l'Audition ne cerne pas seulement les pratiques sonores qui mettent en danger la santé auditive des jeunes.
Cette année, JNA a constaté une progression de 8 points chez les jeunes qui déclarent « avoir vu, lu ou entendu des messages de prévention pour protéger ses oreilles ».
Pour autant, 61% des jeunes du panel écoutent de la musique au moins 1 heure par jour. Et cette proportion reste stable par rapport à 2012.
Une surprise dans cette nouvelle enquête JNA – IPSOS 2015 est celle de la prise en compte de la notion de « pause auditive », temps de récupération nécessaire au système auditif. Ainsi, 1 jeune sur 4 et plus de 1 parent sur 3 en ont entendu parler.